### Groupe de rédaction

Laetitia BIAGINI avec le soutien de Laura HODIER.

Nous remercions chaleureusement l'entreprise SCEE pour l'édition de ce Bulletin Municipal.

Date de parution : Janvier 2025



# SOMMAIRE

Le Mo	ot du Maire	5
Infos	Pratiques	6
État C	Civil de l'année 2024 : Naissances, Mariages et Décès	8
Les S	Services de la Mairie :	
-	Le Recensement citoyen La carte d'identité ou le passeport L'inscription sur les listes électorales + l'urbanisme	10
Les S	ervices de la Communauté de Communes du Pays Rethelois :	
-	L'école et le périscolaire + l'assainissement	13 14 15
	e de l'École	
	Pélibérations du Conseil Municipal	
Les T	arifs Salle des Fêtes « Pierre Ledouble » + Tarifs Cimetière	35
Le Co	ompte Administratif 2023	36
Le Bu	udget Primitif 2024	39
La Fu	ture Place du Village + Travaux divers	42
Socié	té de Sauvegarde de la Chasse et de la Nature de Novy-Chevrières _	45
Un pe	eu d'histoire… De la Faucille à la Moiss-Batt !	46
L'Ass	ociation Foncière	49
Quelo	ques photos anciennes	50
Les A	ssociations type loi 1901 :	
- - -	Le Comité des Aînés	54 58 62 66
Nos A	Artisans et nos Commerçants	74
l es A	ssistantes Maternelles	76





C'est avec grand plaisir que je vous souhaite à tous mes vœux.

Que cette nouvelle année 2025 vous soit, heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux personnels ou professionnels, qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure.

J'en profite pour remercier les élus qui m'entourent au quotidien pour gérer la commune, par leur investissement au sein de la vie municipale, sans oublier le personnel communal.

En 2024, l'inflation est restée présente avec un coût de l'énergie toujours élevé provoquant une situation compliquée pour bien des familles mais aussi pour les budgets communaux. Les collectivités ne sont pas épargnées. Pour faire face ensemble à cette situation, nous devons fournir des efforts afin de réduire nos consommations. En outre, avant même cette crise, l'ensemble de notre éclairage public avait été rénové en sodium basse consommation et désormais les nouveaux luminaires ou ceux que l'on remplace sont en LED.

La loi de finances votée tous les ans par l'Assemblée Nationale prévoit l'augmentation des bases foncières servant au calcul de l'impôt local. Votre porte-monnaie va encore souffrir car la hausse, cumulée avec les hausses imposées à la CCPR sont fortement élevées. Dans ce contexte inflationniste, la municipalité n'a pas augmenté les taux de ses taxes locales depuis 2017, mais toujours à la recherche de l'équilibre budgétaire, elle a dû maitriser les dépenses et les investissements de manière raisonnable. Malgré cela les travaux de la future place publique sont en cours, fin prévue pour avril 2025.

L'éducation de nos enfants constitue aussi une priorité de l'action municipale et nous ne relâcherons pas nos efforts dans la mesure de nos moyens pour offrir les meilleures conditions possibles d'apprentissage à nos jeunes. Au-delà du socle éducatif, il appartient à la Commune d'offrir des lieux d'accueil corrects avec un entretien et une rénovation régulière de notre école, patrimoine communal. Etudier dans de

bonnes conditions et dans un cadre agréable, fait aussi partie de la réussite scolaire. C'est dans cette optique que nous intervenons au quotidien pour entretenir et équiper les bâtiments (changement des portes d'accès malgré que ce soit une compétence déléguée à la CCPR), chaudière basse consommation à la salle des fêtes.

La commune a continué également à apporter son soutien direct et indirect à l'ensemble de ses associations car elles sont indispensables à notre vie locale. Un très grand merci en particulier aux bénévoles des associations pour l'organisation de manifestations et d'évènements qui ont rythmé la vie de Novy au fil des mois.

La vie dans une commune c'est aussi sa vie économique. Je veux remercier toutes les entreprises de Novy. Elles sont nombreuses, en passant par les artisans, les agriculteurs, les commerçants, les indépendants, etc. .... Vous tous, faites notre richesse économique, grâce à la diversité de vos entreprises.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité mais nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route vaille que vaille pour que notre commune vous apporte, le cadre de vie attractif que vous méritez, une commune toujours plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de son environnement où il fait bon vivre.

Tous les élus s'associent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une belle année 2025. Qu'elle vous apporte le meilleur, et épargne votre santé.

Yves BEGUIN

Bonne année 2025









# **INFOS PRATIQUES**

# COLLECTE DES BIODÉCHETS



Retrouvez ce nouveau point d'apport volontaire à côté du conteneur à verres

à l'angle de la ruelle Suttin et du chemin des Fosses



### Comment ca marche?

- C'est simple, présentez-vous à la mairie aux heures d'ouvertures pour récupérer votre bioseau et des sacs kraft qui vous permettront de collecter vos biodéchets
- Apportez vos biodéchets dans ce nouveau collecteur, et préservez ainsi la planète!

Pour plus d'informations : 03 24 38 21 38



### **CONNAISEZ-VOUS LES MAISONS DES SOLIDARITÉS?**

Des accueils et des conseils gratuits près de chez vous, pour toutes et tous.

**A RETHEL:** Rue Jean Mermoz - 03 24 38 51 46 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Maisons des Solidarités (MDS) du Conseil départemental sont votre point d'accueil de proximité pour bénéficier des services mis à votre disposition par le Département.

Au sein de votre Maison des Solidarités, vous serez orienté par les professionnels du Conseil départemental vers l'une des 4 missions :

- Accompagnement social (difficultés familiales, financières ou administratives, etc.)
- Insertion et développement social (bénéficiaires du RSA, difficultés financières liées au logement, etc.)
- Enfance-Parentalité (femmes enceintes, enfants de 0 à 6 ans, accompagnement à la parentalité, etc.)
- Personnes âgées Personnes handicapées (maintien à domicile des personnes âgées, aide au financement de la prise en charge, etc.)

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.cd08.fr rubrique « Trouver votre Maison des Solidarités ».



# LE CIMETIÈRE EN LIGNE

La commune de Novy-Chevrières met à disposition un nouvel outil de communication qui permet d'apporter une réponse immédiate aux familles ou aux professionnels du secteur, en proposant par exemple de retrouver la tombe d'un aïeul directement depuis chez soi ou depuis son smartphone et d'imprimer le plan du cimetière.

Depuis un ordinateur :



Depuis un Smartphone:



https://cimetiere.gescime.com/novy-chevrieres-cimetiere-08300

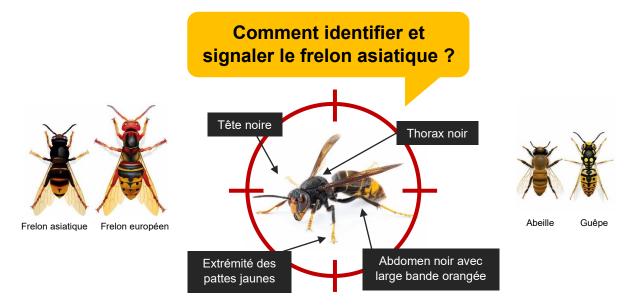
## **ALERTE FRELON ASIATIQUE**

Dimanche 24 novembre 2024, après avoir été signalé par un habitant de la commune, la mairie a fait intervenir l'entreprise MD SERVICE 08, professionnel habilité pour la destruction des nids de guêpes et frelons, pour le traitement d'un nid de frelons asiatiques à environ 15 mètres de hauteur.

Nous vous rappelons la **procédure à suivre** lorsque vous découvrez un **nid de frelons asiatiques** :

- Ne jamais le détruire vous-même (même s'il est de petite taille) et gardez une distance de 10 m autour du nid.
- **Contactez votre mairie** (un élu, le secrétariat ou un agent communal). Un élu se rendra sur place pour constater la présence ou non d'un nid de frelons asiatiques.
- La mairie prendra en charge la destruction du nid de frelons asiatiques.





Depuis le 22 janvier 2013 au titre du code de l'environnement, le frelon asiatique fait partie des espèces exotiques envahissantes.

Les frelons asiatiques ont **un impact sur l'apiculture** car non seulement ils prélèvent des abeilles mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, **un arrêt de l'activité de butinage.** 

Un nid de frelons asiatiques peut consommer jusque 11 kg d'insectes en 1 année, dont presque 40% d'abeilles domestiques. Il a donc un impact sévère sur les ruchers mais aussi sur la biodiversité en général par sa prédation. De plus, le frelon asiatique pose une menace pour notre frelon européen car ils chassent les mêmes proies.

Il est peu agressif envers l'Homme lorsqu'il est solitaire, mais il défendra son nid si on s'en approche.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

# **ÉTAT CIVIL**





### **Naissances**

- Nélo BLAVIER SINGEVIN, né le 8 janvier 2024 à Charleville-Mézières
- Emy BECHARD HOUPY, née le 16 janvier 2024 à Charleville-Mézières
- Léana MORAIS DESCHAMPS, née le 24 janvier 2024 à Bezannes
- Andy DUMITRASCU, né le 28 mars 2024 à Charleville-Mézières
- Liam BERTRAND, né le 11 mai 2024 à Charleville-Mézières
- Lola SMITH, née le 10 juin 2024 à Reims
- Elona BUTZBACH, née le 28 juillet 2024 à Bezannes
- Loën WOLFS, né le 18 septembre 2024 à Reims
- Elyzio HANON, né le 29 septembre 2024 à Charleville-Mézières
- Loïs LESUEUR née le 26 décembre 2024 à Reims.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

### **Mariages**

- Valérie LEONI et Didier CORBIAUX, le 3 janvier 2024
- Dorine MIRMONT et Florian GERARDIN, le 20 juillet 2024
- Sylvie LE PEUCH et Sébastien KAMINSKI, le 5 octobre 2024

Toutes nos félicitations aux mariés.

### Décès

- Monsieur LAROCHE Michel, le 14 avril 2024
- Monsieur DUBOIS René, le 14 juin 2024
- Monsieur VICAIRE Gérard, le 15 novembre 2024
- Madame GILLOTIN Michelle, le 21 novembre 2024
- Madame PILLIÈRE Vve STÉVENIN Lucie, le 21 novembre 2024

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.



# LES SERVICES DE LA MAIRIE

La Mairie de Novy-Chevrières accueille une nouvelle secrétaire depuis le 1er mars 2024 : Laetitia BIAGINI qui remplace Nicole CAPITAINE après 25 ans au service de la commune.



### **OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Lundi: 9h à 12h - Mardi: 14h à 17h - Vendredi: 16h30 à 19h30

Vous avez besoin d'un document administratif? Nous vous invitons à vous rendre en mairie aux heures d'ouverture.



🐽 14 route de Charleville – 08300 NOVY-CHEVRIERES 🔭 03 24 38 21 38







## LE RECENSEMENT CITOYEN



Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à 16 ans à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

#### Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Carte d'identité du jeune à recenser,
- Justificatif de domicile

# **CARTE D'IDENTITÉ ou PASSEPORT**

#### La Mairie de Novy-Chevrières ne délivre pas de carte d'identité ou de passeport.

Pour toute nouvelle demande ou renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport, vous pouvez vous rendre dans l'une des mairies détenant un dispositif de recueil de demande de titre d'identité. Les Mairies les plus proches de votre commune, sont celles de Rethel, Château-Porcien ou Juniville. La prise d'un rendez-vous auprès de l'une de ces Mairies est nécessaire.

Vous pouvez faire votre pré-demande sur internet :



#### Pièces à fournir :

Pour une première demande ou un renouvellement (carte d'identité gratuite) :

- 2 photos d'identités respectant les nouvelles normes internationales ;
- si la CNI est périmé de 2 ans, fournir une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois à la date de votre demande, à demander à la mairie du lieu de naissance ;
- un justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, quittance de loyer, etc.);
- une preuve de la nationalité française (si l'acte de naissance ne permet pas d'établir votre nationalité) ;
- votre ancienne carte périmée.

<u>Pièces supplémentaires en cas de perte ou de vol :</u> la déclaration de vol (établie au commissariat de police ou gendarmerie) ou déclaration de perte (établie en mairie) et un timbre fiscal à 25 €.

Attention, la liste des pièces indiquées ci-dessus ne tient pas compte des situations particulières (naturalisation, mineur dont les parents sont divorcés, etc.). Renseignements à prendre auprès de la Mairie choisie lors de votre prise de rendez-vous.

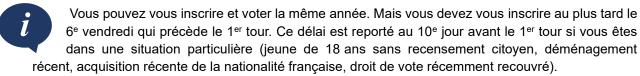
# **INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES**

Il est impératif pour chaque habitant de signaler en mairie tout déménagement sur la commune (changement de bureau).

Nous vous informons qu'aucune élection n'est prévue en 2025.







Pour les jeunes ayant récemment atteint l'âge de 18 ans, vous êtes inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait votre recensement à 16 ans. Vous pouvez vérifier votre inscription à l'aide de <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788</a>.

#### Comment procéder :

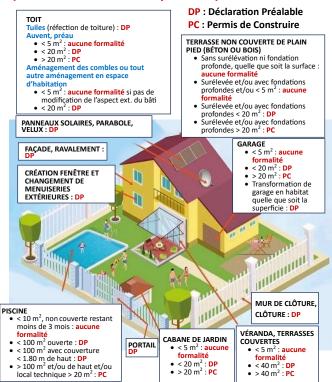
Remplir le CERFA n°12669 que vous pouvez trouver en ligne et fournir la copie de votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile que vous déposerez en mairie.

OU Inscrivez-vous en ligne: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Les procurations se font désormais sur le portail : <u>maprocuration.gouv.fr</u> puis il faut se rendre auprès d'une autorité habilitée (gendarmerie, commissariat)

# URBANISME

#### **QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX?**



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux auprès de votre mairie qui transmettra votre dossier au service instructeur de la Communauté de Communes du Pays Rethélois.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

**Bon à savoir** : si votre projet se trouve dans le périmètre de l'Eglise, votre déclaration sera soumise à l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Ardennes).

Retrouvez le PLU de votre commune => www.novy-chevrieres.fr/urbanisme/

#### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m2.
- Pour une extension supérieure à 20 m2, il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m2. Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# LES SERVICES DE LA CCPR



## La Communauté de Communes du Pays Rethelois



30 avenue Bourgoin – 08300 SAULT-LES-RETHEL





accueil@cc-paysrethelois.fr



www.paysrethelois.fr

# L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

Pour la Communauté de communes du Pays rethélois, l'enfance et la jeunesse font la richesse de son territoire. La Communauté de communes a pour politique de favoriser la l'épanouissement et l'égalité des chances des enfants et des jeunes, pour une bonne intégration des futurs adultes dans l'espace social.

L'école, les services périscolaires (cantine, garderie, accueil aux devoirs) et les services extrascolaires (accueil de loisirs du mercredi et des vacances) sont gérés par la CCPR.



#J'habite dans l'une des communes du Pays rethélois et je souhaite inscrire mon enfant dans mon école d'attribution





Je complète depuis mon ordinateur ou mon téléphone le formulaire d'inscription « Inscriptions scolaires - J'habite au Pays rethélois » disponible sur l'application Pays rethélois ou sur www.paysrethelois.fr

Je prépare toutes les pièces demandées dans le formulaire pour les joindre en ligne.



La Communauté de communes du Pays rethélois m'informe que mon dossier est complet et informe le directeur d'école



Je reçois un courrier qui m'indique comment prendre rendez-vous avec le directeur / la directrice de l'école pour la rencontre d'admission de mon enfant.



Je recois la confirmation

# L'ASSAINISSEMENT

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est un service local chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur assainissement.

Pourquoi l'assainissement est-il important en termes d'environnement ? Parce qu'il rejette, après traitement, les eaux usées des propriétés individuelles dans le milieu naturel. Si les installations sont défectueuses ou mal entretenues, elles peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement et la ressource en eau.



# LES AIDES FINANCIÈRES HABITAT

L'amélioration de son logement est devenue une priorité pour de nombreux propriétaires, bailleurs et locataires. Mais le financement des travaux est souvent compliqué à mettre en place. Que ce soit pour rénover et adapter un logement vieillissant ou pour améliorer les performances énergétiques d'une maison ou d'un appartement, il est possible de bénéficier de différents dispositifs d'amélioration de l'habitat afin de financer les travaux de rénovation.

#### Quels travaux peuvent être financés?

- L'amélioration thermique de l'habitat
- Travaux de rénovation énergétique (changement de chaudière, isolation, pose de double vitrage...).
- Pose de panneaux photovoltaïque en toiture, utilisation d'énergies renouvelables pour son foyer...
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap
- Il s'agit de travaux permettant le maintien à domicile d'une personne à mobilité réduite, âgée ou en situation de handicap : aménagement de salle de bain, rampe d'escalier, monte-escalier, élargissement des entrées, pose de mobilier adapté.
- Remise aux normes d'un logement dégradé ou inoccupé depuis longtemps
- Travaux de rénovation générale, charpente, maçonnerie, électricité
- Ravalement de façade
- Démolition

#### Quelles aides je peux obtenir?

Octroyées par divers organismes, elles sont attribuées dans la majeure partie des cas, sous condition de ressources, d'âges et selon les caractéristiques du bâtiment à rénover lui-même (gain énergétique minimal à atteindre par exemple).

#### Cela m'intéresse, je peux me renseigner auprès de qui?

Avant de vous engager, et pour tout renseignement, contactez la Communauté de communes du Pays rethélois au **03 52 100 100**, par mail à **accueil@cc-paysrethelois.fr**.

Une équipe d'agents spécialisés est à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations et monter avec vous votre dossier.

## LE SERVICE DE L'EAU

Le service de l'eau est géré par la CCPR. En tant que délégataire de service public, la CCPR est responsable de la facturation, des relèves de compteurs et de la gestion du réseau d'eau potable.

Elle exécute l'ensemble des fonctions : transport, traitement, distribution de l'eau mais également le traitement des eaux usées et le contrôle de la qualité de l'eau.

Pour la mise en service d'un compteur d'eau au moment de votre emménagement, ou pour la résiliation d'un compteur d'eau dans le cas d'un déménagement, vous devez contacter la CCPR.



Des analyses sont effectuées au cours de l'année et sont affichées au public en Mairie. Vous pouvez venir les consulter.

Les dernières analyses ont été effectuées le 5 décembre 2024 dans la commune de Novy-Chevrières dont la conclusion sanitaire est la suivante : « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

# LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLÉCTIF

### Que faire de ses déchets ménagers : jeter ou recycler ? Comment faire pour faire bien ?

Pour répondre aux interrogations des usagers de la Communauté de communes du Pays rethélois informe les usagers, met en place des actions comme la diminution des déchets professionnels et industriels, le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire... Action forte de la collectivité, la mise en place de la Redevance Incitative a un double impact : au-delà du bénéfice financier, trier ses déchets est également un geste éco-citoyen.

La Redevance incitative est un mode de facturation de la collecte des ordures ménagères calculée au service rendu, c'est le principe du pollueur payeur. Donc, moins vous présentez votre bac à la collecte, plus vous économisez.

#### Comment est calculée ma facture?

La facture est divisée en deux parts :

- 1ère part: Un abonnement annuel qui finance 13 levées, l'enfouissement des déchets, un accès aux déchèteries avec dépôts illimités et le ramassage des déchets recyclables quelles que soient les guantités.
- 2ème part : Une partie variable liée à la consommation : elle dépend du volume du bac et du nombre de fois où est sorti le bac des ordures ménagères pour la collecte, au-delà des 13 levées déjà attribuées.

En cas de déménagement, d'emménagement ou de modification de la contenance de votre bac d'ordures ménagères, merci de contacter la CCPR.

#### Les tarifs pour 2025 pour un particulier :

Type de bac	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>nd</sup> semestre
140 L	97,70 €	97,70 €
240 L	155,03 €	155,03 €
360 L	225,81 €	225,81 €
660 L	377,33 €	377,33 €

Les foyers composés d'une seule personne peuvent bénéficier, sur demande, d'un abattement sur le calcul de la part « Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte » conduisant à facturer cet élément 88 €/an au lieu de 118 €/an.

#### Coût de la levée supplémentaire :

Levées de 14 à 26	7,00 €
Levées de 27 à 39	14,00€
Levées de 40 et +	21,00€

### Réduisez, compostez et économisez!

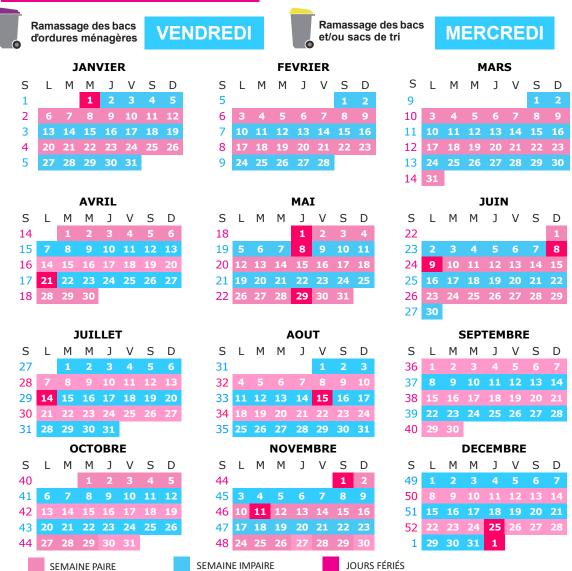
Les déchets biodégradables (1/3 des déchets produits par un ménage) sont souvent évacués avec les ordures ménagères, alors qu'ils sont facilement valorisables à domicile.

Savez-vous que, transformés en compost pour vos sols et vos balconnières, ils font baisser le montant de votre facture ?

Pour vous accompagner dans la réduction de vos déchets et faciliter cette démarche, la Communauté de communes du Pays rethélois vous propose l'acquisition de composteurs en bois à tarif préférentiel en fonction de la capacité voulue : Composteur de 400 litres : 30 € ou de 600 litres : 35 €.

## **MON CALENDRIER DES COLLECTES 2025**

### > Commune de Novy-Chevrières :



#### > Rattrapage des jours fériés concernant la commune :

MERCREDI 1er JANVIER 2025 : Reporté au lundi 6 janvier 2025.

VENDREDI 15 AOÛT 2025 : Pas de rattrapage.

**RÉCLAMATION SUR LA COLLECTE** Contactez le SICOMAR 03 24 72 86 23 ou collecte@sicomar.fr



# LA DÉCHETTERIE

Adresse: Rue de Verdun, Zone de Pargny à RETHEL (08300).

Été : du 1 <sup>er</sup> n	nai au 31 octobre	Hiver : du 1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril		
Lundi	13h30 - 18h00	Lundi	13h30 - 17h00	
Mardi Mercredi Jeudi	<b>Le matin</b> : 9h00 - 12h00	Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	<b>Le matin</b> : 9h00 - 12h00	
Vendredi Samedi	<b>L'après-midi :</b> 13h30 - 18h00		<b>L'après-midi</b> : 13h30 - 17h00	

Dépôt de bois, déchets verts, encombrants, cartons, huile de vidange, vêtements, peinture, piles et accumulateurs, lampes, écrans, batteries, déchets dangereux, petit électroménager, etc.

# LA VIE DE L'ÉCOLE

## **HORAIRE**

Depuis septembre, les horaires de classes sont les suivants :

Lundi : 8h30 – 12h00 14h00 – 16h30 Mardi : 8h30 – 12h00 14h00 – 16h30

Mercredi: fermé

Jeudi: 8h30 – 12h00 14h00 – 16h30 Vendredi: 8h30 – 12h00 14h00 – 16h30

Les portes ouvrent 10 minutes avant le début de la classe, soit de 8h20 à 8h30 et de 13h50 à 14h00.





#### Règlement intérieur

Les représentants des parents d'élèves, lors du premier conseil d'école, ont voté le règlement intérieur. Une petite modification a été apportée dans la partie « discipline » mais dans l'ensemble, il reste inchangé par rapport à celui de l'année précédente.

Vous pouvez le demander à l'équipe enseignante ou le retrouver sur la page Facebook des Représentants des Parents d'Elèves de l'école.

#### **Vigipirate**

Nous sommes toujours au niveau « **Urgence attentat** » du plan Vigipirate. C'est pourquoi l'entrée et la sortie des élèves après les horaires d'ouverture du portail se font par le portillon de la cour de récréation où il y a le visiophone.

D'autres règles de sécurité sont également en place :

- Les attroupements sont interdits devant l'école. Merci de repartir aussitôt après avoir déposé ou récupéré votre (vos) enfant(s).
- Un contrôle visuel des sacs sera fait pour les adultes entrant dans l'école.

#### Abords de l'école

L'année passée, il nous avait été remonté des incivilités liées au risque piétons/voiture devant l'école.

Nous constatons toujours des risques d'accident entre la circulation des véhicules et les sorties d'école. En tant que parents, nous devons rester vigilants pour nos enfants.

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école, deux silhouettes d'enfants ont été installées de chaque côté de la route et trois passages piétons ont été dessinés juste devant les sorties.

Nous souhaitons tous qu'aucun accident ne se produise à proximité de notre école, alors faisons tous en sorte que les conditions soient réunies pour que cela ne se produise pas.

Nous en profitons pour remercier Madame Béatrice MORAT qui assure la traversée en sécurité des enfants devant l'école.

#### Harcèlement scolaire

Comme chaque année, notre école s'engage dans la lutte contre le harcèlement scolaire en participant cette année au niveau 2 du programme pHARe.

Dans le cadre de ce programme, plusieurs points forts sont organisés au cours de l'année :

- tous les enseignants doivent suivre une formation de minimum 3 heures sur le harcèlement avec une réflexion d'équipe autour de ce thème.
- 10 heures d'apprentissage seront mises en place pour chaque élève du CP au CM2.
- un travail autour du harcèlement a été organisé dans toutes les classes lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le 7 novembre dernier. Durant cette journée, les élèves du CE2 au CM2 ont réalisé, anonymement, un questionnaire sur le harcèlement scolaire dont les résultats seront analysés afin d'améliorer le programme pHARe au sein de l'école.
- l'école participera au prix NAH : Non au harcèlement qui se déroulera en 2025.
- une restitution/exposition des travaux et créations réalisés tout au long de l'année à propos du harcèlement sera présentée aux parents lors de la période 4, en même temps que la diffusion de vidéos sur le sujet.
- deux flyers sur le thème du harcèlement scolaire ont été transmis aux familles en même temps que les informations sur le programme pHARe.

Voici différentes affiches créées par des écoliers de France sur le thème du harcèlement :







# ÉLÉCTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

#### Bilan

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre dernier, sans qu'aucun incident notable n'ait été relevé. Une seule liste était proposée au vote et celui-ci s'est fait uniquement à distance comme décidé depuis plusieurs années.

Résultats : participation relativement importante de 90,91% contre 81,90% l'année dernière, soit 100 bulletins reçus sur les 110 possibles (dont 8 bulletins blancs ou nuls).

Il convient de remercier Madame DUPUIT et Madame CAVALIER qui ont accepté de participer au dépouillement.

Le procès-verbal a été signé et affiché le soir même. Aucune contestation n'est survenue.

	Titulaires	Suppléants
PS/MS	THIERRY Claire	BLOT Prisca
GS/CP	DUPUIT Manon	HODIER Laura
CE1/CE2	MOUGIN Lucie	CHENNANE Khélifa
CM1/CM2	BLAVIER Alicia	BROST Emilie

















#### Rôle et missions

Les parents d'élèves élus sont le relais des autres parents auprès de l'institution pour tout ce qui concerne la vie de l'école et son organisation générale. Ils siègent au conseil d'école. Les parents d'élèves pourront être amenés à jouer un rôle d'intermédiaire entre l'équipe pédagogique et les autres parents de l'école si besoin.

N'hésitez pas à les interpeller si vous avez une question, une demande, une proposition sur la vie de l'école.

Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : <u>pe.novy-chevrieres@gmail.fr</u> .

Une page Facebook est disponible : RPE de Novy Chevrières



- Il est composé des membres suivants :

   Directrice de l'école, qui préside le conseil
  - Ensemble des maîtres affectés à l'école
  - Mairo
  - Conseiller municipal ou président de l'intercommunalité
  - Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
  - Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

Il est à noter qu'à Novy-Chevrières, les suppléants, comme les représentants des parents d'élèves peuvent assister au conseil de l'école.



#### Dates de conseils d'école

Le premier conseil s'est déroulé le 8 novembre 2024

Conseils à venir :

- Vendredi 21 mars à 18h00
- Vendredi 13 juin à 18h00

# COOPÉRATIVE SCOLAIRE

#### Son rôle

La coopérative scolaire permet de développer les actions éducatives initiées par l'équipe enseignante.

Elle finance principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité.

Sur l'école de Novy-Chevrières, elle permet l'achat de matériel, de livres, de denrées alimentaires pour l'élaboration de gâteaux, etc.

Elle participe également financièrement aux sorties scolaires.

La coopérative scolaire se finance par les cotisations de ses membres, les actions de la coopérative, les dons et subventions.

L'appel à cotisation a été lancé. Une relance a été faite.

#### Les membres du bureau sont :

Présidente : Mme BRULE Secrétaire : Mme CAVALIER Trésorière : Mme BRACONNIER Membre de droit : Mme NOUVIAN

#### Bilan

Au 30 septembre 2024, il y avait 3 048,18 euros sur le compte courant, avant paiement de quelques factures ayant attrait à l'année scolaire 2023/2024.

Mme HODIER se porte volontaire pour vérifier les comptes et les signer.

L'exposition Playmobil réalisée avec la Novythèque et les enfants de l'école, en septembre 2024, a permis de récolter 410 €, au profit de la coopérative.

#### Bon à savoir

Les bénéfices des photos de classes reviennent à la coopérative scolaire.

Les comptes rendus d'activités et financiers sont communiqués lors des conseils d'école.

Seuls les enfants cotisants à la coopérative scolaire pourront bénéficier de réductions tarifaires sur les sorties scolaires.

# CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

#### Contact

Responsable de secteur M. PAOLONI Frédéric 06.80.30.47.49

Accueil pays rethélois (portail famille) : https://cdc-pays-rethelois.portail-defi.net

#### **Fonctionnement**

L'ensemble des démarches se font par le Portail Famille du pays rethélois. Cela va de l'inscription jusqu'au paiement des prestations (périscolaire, cantine, etc.)



Le portail familles du Pays rethélois est une plateforme numérique ayant vocation à faciliter les démarches administratives de ses dernières.

Chaque famille bénéficie ainsi d'un compte d'accès personnalisé et sécurisé sur lequel elle peut, via les rubriques, effectuer les démarches ci-dessous.



#### POURQUOI CE PORTAIL?

Ce portail vise à offrir plus d'autonomie aux familles en facilitant leur quotidien. Les démarches administratives peuvent être réalisées de chez soi, 24h/24, 7J/7.

#### COMMENT SE PASSE LA FACTURATION?

Les familles peuvent opter pour le règlement bancaire par CB.

#### **Tarification**

## **Finances**

revenu fiscal de référence Avis d'impôts N-1	tarif du repas	tarif horaire périscolaire	Tarif horaire du mercredi	pause méridienne 12h-14h le mercredi / prestation repas
T 1:0 à 13 440€	4,90 €	1,10€	1,20€	
T2:13 441 à 26 882€	5,00€	1,50€	1,50€	2.47.6
T3:26883à35000€	5,10€	2,00€	2,25 €	3,17 €
T 4: 35 001 et +	5,30€	2,75 €	2,75 €	

Modalités de participation le mercredi :

Inscriptions à la journée avec ou sans repas,

Inscriptions à la demie journée avec ou sans repas.

#### **Périscolaire**

Le périscolaire accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h30 et de 16H30 à 18H30.

#### Accueil du matin :

Les parents ou la personne dûment habilitée doivent accompagner l'enfant jusque dans les locaux dédiés à l'accueil afin de le confier à l'adulte présent.

#### À la sortie des activités périscolaires ou à la descente du bus :

L'enfant est confié exclusivement aux parents ou aux personnes désignées sur la fiche d'inscription et d'autorisation. Une pièce d'identité pourrait être réclamée à la personne habilitée à venir récupérer l'enfant. Sur accord des responsables légaux, l'enfant de plus de 6 ans peut être autorisé à repartir seul. Ceci doit être spécifié par écrit au moment de l'inscription de l'enfant. Dès la prise en charge de l'enfant, l'adulte est responsable de celui-ci.

#### **Restauration scolaire**

A Novy-Chevrières, il n'y a qu'un seul et unique service le midi. Il y a 42 places maximum actuellement mais il est possible d'ajouter une table exceptionnellement.



#### Tarification et absences au restaurant scolaire :

Le tarif facturé inclut le repas, le service et l'encadrement des enfants.

Il est possible de modifier les réservations au cours d'une période. Toutefois, un tarif spécifique sera appliqué si un délai de 7 jours avant la prise du repas n'est pas respecté.

Lors de l'absence d'un enfant dont le repas est prévu, la réservation peut être décomptée (sous forme d'avoir ou remboursement) pour les motifs suivants :

- Maladie de l'enfant (sous présentation d'un justificatif)
- Rendez-vous médical de l'enfant (sous présentation d'un justificatif)
- Modification du planning professionnel (attestation de l'employeur)
- Grève des transports scolaires
- Intempéries (événements climatiques, altération des modes de transport)
- Sortie scolaire.

Il n'y a pas de déduction pour convenance personnelle sauf si le repas est annulé dans un délai de 7 jours.

En cas de grève des enseignants ou d'absence des enseignants, la prestation sera facturée à la famille même si l'enfant ne fréquente pas l'école. Les enfants sont accueillis à l'école au sein du Service Minimum d'Accueil ou bien répartis dans les autres classes.

Revenu fiscal de référence avis d'impôts N-1	Tarif horaire
T1 : de 0 à 13 440 €	4,90 €
T2 : de 13 441 à 26 882 €	5,00 €
T3 : de 26 883 à 35 000 €	5,10 €
T4 : de 35 000 € à +	5,30 €
Inscription tardive – application du prix réel du repas	9,55 €

#### Mode de règlement

- Par carte bancaire via le Portail Familles (www.paysrethelois.fr) en pré-paiement
- Par chèque bancaire à l'ordre de Régie Service Enfance Jeunesse CCPR
- > En espèces (un justificatif de paiement vous sera remis lors du règlement)
- > Par chèque emploi service universel (CESU) (accueils périscolaires, mercredis et vacances)
- Par ANCV (Chèque vacances : Règlement spécifique pour les accueils de vacances)

Par prélèvement automatique : compléter le formulaire d'autorisation de prélèvement directement en ligne via www.paysrethelois.fr ou l'application Pays rethélois.

Si règlement envisagé par CESU, ANCV, bons CAF ou MSA, il est nécessaire de vous présenter dans l'une des 5 Maisons-Relais afin que la déduction puisse être prise en compte.

# **BILAN DES ÉVALUATIONS**

#### Bilan des évaluations nationales pour tous!

Les élèves du CP au CM2 ont passé courant septembre des évaluations nationales, comme tous les élèves de France. Ces évaluations sont corrigées informatiquement afin d'établir des statistiques. Cette année, pour la première fois, les élèves de CE2 et CM2 en ont passées aussi.

La résolution de problèmes qui était un point faible l'année dernière ne l'est plus. La lecture orale est un point qui doit être renforcé.

Des pistes de remédiation vont être mises en place dans chacun des cycles.

Pour pallier aux difficultés rencontrées lors des évaluations nationales : de l'APC a été mis en place les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15.

Tous les parents d'élèves se sont vus proposer un rendez-vous par les enseignantes pour faire une restitution des résultats.

# PROJETS ET ACTIONS DE L'ANNÉE

De nombreux projets ont pu une nouvelle fois être menés tout au long de l'année, ce qui contribue à rendre l'école de nos enfants si accueillante et vivante.

#### La piscine

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont pu se rendre tous les mardis après-midi de décembre à mars au centre aquatique GALEA pour suivre des séances de natation. Les élèves de CM1 et CM2 ont également pu profiter de ce même créneau de mars à juin afin de continuer l'apprentissage de la nage.



### Spectacle de Noël

L'école a, pour le plus grand plaisir de tous, organisé son traditionnel spectacle de Noël. L'occasion pour les élèves de mettre en avant leurs qualités d'artistes à travers la danse, la chanson et les scénettes sur le thème de Noël. Ce moment, riche en sourires et en créativité a permis une nouvelle fois d'ouvrir l'école pour réunir les élèves, les enseignants et les familles afin de célébrer la magie des fêtes de fin d'année ensemble.



#### Carnaval

Le 16 février dernier, les enfants ont pu se rendre à l'école déguisés pour défiler dans les rues du village.



#### Sortie à la ferme

Le 19 mars 2024 les classes de Petites, Moyenne, Grande Section et CP se sont rendues à la ferme. Ils ont pu découvrir les différents animaux de la ferme et participer à des ateliers pédagogiques. Merci à Sophie et Thomas pour leur accueil.



#### Domaine de Vendresse, parc de loisirs dans les Ardennes





Le 17 juin 2024 les classes de Petite, Moyenne, Grande Section et CP, se sont rendues au domaine de Vendresse. Une belle journée ensoleillée à la découverte de l'univers aquatique dans lequel les poissons évoluent. Les enfants ont eu la possibilité de toucher et de nourrir des esturgeons et des truites. Ils ont fait la rencontre de Bebert, la mascotte du domaine. Il mesure 1m79, 35kgs et a 43 ans. Il est le plus populaire et âgé du Domaine de Vendresse. Les enfants ont également participé à différents ateliers pédagogiques, notamment un atelier manuel pour confectionner un poisson. A différents moments de la journée, ils ont profité d'un magnifique bac à sable pour se défouler.

#### PAG - « Làpeuprèsvisiteguidée »

Les élèves du CE1 au CM2 de l'école de Novy-Chevrières ainsi que les classes de CM1-CM2 de l'école de Saulces-Monclin et de Novion-Porcien ont pu participer à un projet d'éducation artistique et culturel. Ce dernier a été porté par le Musée Guerre et Paix de Novion-Porcien grâce au co-financement du ministère de la culture, le conseil départemental et de l'éducation nationale. Avec l'aide de la compagnie « La question du beurre », les enfants ont travaillé pendant plusieurs mois sur l'écriture de scènes de théâtre représentants les différentes querres.

Le 16 mai, les parents d'élèves ont été invités au Musée Guerre et Paix afin d'assister



à la restitution de « Làpeuprèsvisiteguidée » dans laquelle les enfants se sont mis en scène tout au long de la visite.

Une captation des répétitions et des représentations a été effectuée par un caméraman afin d'obtenir un montage vidéo qui a été envoyé aux parents.

#### Sortie scolaire des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2



En lien avec le PAG, et dans le cadre de la sortie scolaire de fin d'année, le 17 mai, les élèves se sont rendus dans l'Aisne afin de visiter la Caverne du Dragon. Ce fut l'occasion pour eux de plonger dans l'histoire en y découvrant ce lieu stratégique de la Première Guerre Mondiale.

Cette visite fut suivie d'un circuit du Chemin des Dames, une autre occasion d'appréhender certains aspects majeurs de la Première Guerre mondiale.

#### Kermesse

Le samedi 29 juin, les élèves ont pu offrir à leurs admirateurs, parents, grands-parents, frères et sœurs, oncles et tantes, amis et voisins, ... un spectacle de qualité sur le thème des vacances d'été. Un joli moment mêlant le chant, la danse et le théâtre, mais aussi le jeu, à travers un blind test. Les costumes hauts en couleurs ont transporté le public sur « les routes d'Italie », mais aussi « nous emmener voir la mer, nous faire voir l'océan ». Un beau moment pour petits et grands, suivi du traditionnel repas organisé par l'APE.





#### **Olympiades**

Le dernier jour d'école a permis aux élèves de conclure une nouvelle fois l'année scolaire avec les traditionnelles Olympiades.



La journée a débuté par une marche dans les rues du village et ses chemins. Les élèves ont ensuite rejoint l'école pour un pique-nique en compagnie du personnel de l'école, mais également des parents, frères et sœurs. L'après-midi a été l'occasion pour les élèves (mais aussi pour les anciens élèves) de s'affronter sur des épreuves variées. Comme le dit l'adage, « après l'effort le réconfort », les enfants ont pu déguster un gouter offert par l'APE.

Les vacances ont ainsi pu commencer sur une note positive pour l'ensemble de l'école.

#### **Brocante**

L'école a participé début juillet à la brocante du village, afin de collecter des fonds pour le projet de classe de neige.

Élèves, parents et instituteurs se sont relayés tout au long de la journée pour vendre jeux et objets insolites donnés gracieusement par les familles. Cette vente a permis de récolter 268 euros!

Merci à tous pour votre contribution, à l'année prochaine.





En ce début d'année scolaire 2024-2025, lumière sur quelques projets :

#### **Exposition Playmobil**

Cette année, un projet porté par la Novy'thèque, en partenariat avec la classe de CE2, CM1 et CM2 a permis de proposer, durant le week-end du 21 et 22 septembre, une exposition de Playmobil dans la salle des fêtes de Novy-Chevrières.

Différents mondes ont ainsi pu être représentés, pour le plaisir des yeux et les élèves ont pu magner « la plume » en intégrant un récit explicatif de chacune des scènes.

Les visiteurs ont donc pu se plonger dans le monde des petites figurines et s'émerveiller devant les créations des enfants. La Novy'thèque a offert la recette de cette opération à la coopérative scolaire, soit la somme de 410 €, qui permettra de financer les projets futurs en faveur des élèves de l'école.

#### **Piscine**

Comme les années précédentes, les élèves se rendront au Centre aquatique GALEA du 31 mars au 4 juillet 2025. Les classes de CP et CE2-CM1-CM2 iront les lundis matin tandis que la classe de CE1-CE2 ira les mardis après-midi.

# **PROJETS FUTURS**

#### **Projet E3D**

L'école a obtenu la labellisation E3D niveau 1 en fin d'année dernière.



#### **Projet Abeilles**



Les PS et MS finiront le projet autour des abeilles et de la biodiversité avec la réalisation d'une exposition et la plantation de plantes pollinisatrices.

Cette année c'est au tour des élèves élémentaires de recevoir l'apicultrice.

#### Projet NEFLE: notre école faisons-là ensemble

L'équipe enseignante continue la rédaction du projet NEFLE et essaie de l'élargir avec le secondaire (lycée agricole de saint laurent) et le primaire (école de Chaumont-Porcien).



#### Projet tris des déchets



Valodea interviendra auprès des élèves sur différentes animations :

- tris pour les élèves du CP au CM2
- animation ça coule de source pour les CM
- animation compostage du CE1 au CM2

Les CM fabriqueront par la suite un composteur pour le jardin de l'école.

L'école continuera le tri des déchets et le projet va s'agrandir.

#### Défi du jeune chercheur

En mars, les PS et MS participeront à un défi permettant de chercher des solutions tout en proposant une démarche d'investigation sur le cycle de vie du papillon et de la grenouille.

#### **Jardinage**

Semaine du jardinage sur les semis pour les maternelles et les CP, et sur le bouturage pour les CE et CM en mars à la jardinerie de Novy-Chevrières.



### **Projet robots**

Dans le cadre d'un projet robotique, le Pays rethélois a fait l'acquisition l'année dernière de plusieurs « kits robots » à destination des écoles (notamment pour des élèves de cycle 3).

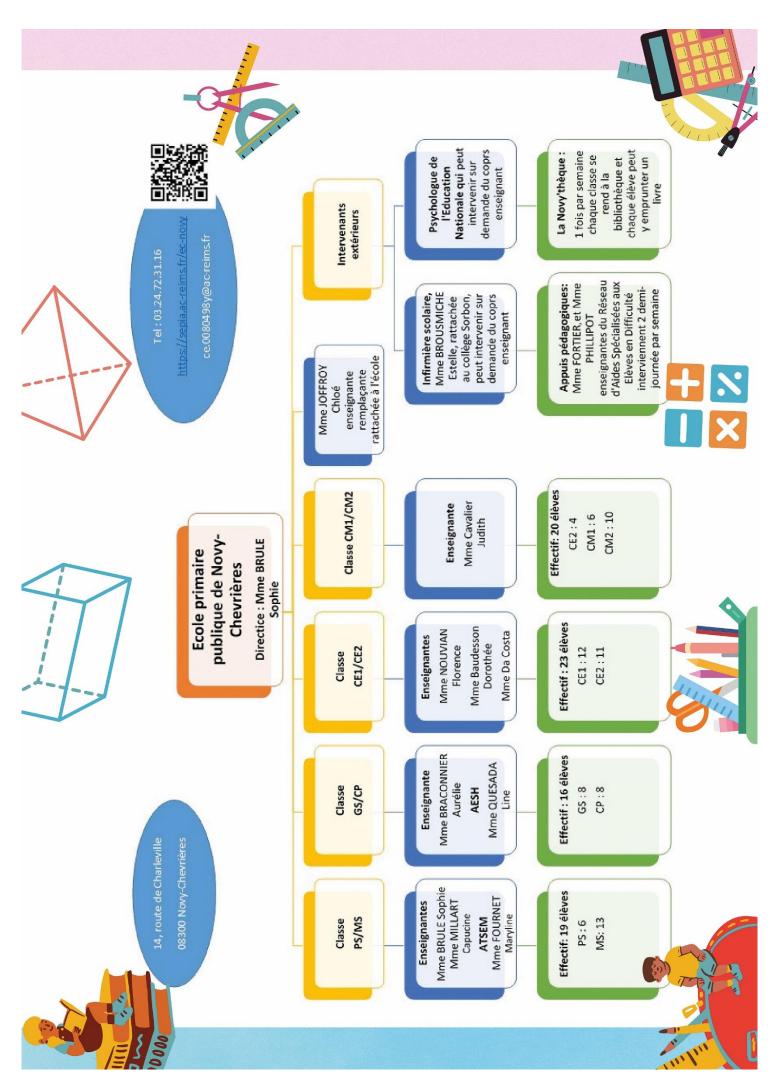
Les enseignants intéressés par ce projet peuvent en faire la demande auprès du directeur de site afin que soit mis en place le protocole de prêt entre le Pays rethélois et l'école.

Les élèves pourront ainsi procéder au montage des robots présents dans les manuels fournis avec le kit et ensuite se lancer dans différentes programmations (mouvements simples, lumières, sons etc...).



#### Date des animations de fin d'année scolaire

28 juin 2025 Kermesse4 juillet 2025 Olympiades



# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



### **MAIRE**: Yves BEGUIN

<u>1ère Adjointe</u>: Sylvie LOZINGOT

déléguée aux affaires scolaires, associatives et sociales.

#### 2ème Adjoint : Régis LEPEUC'H

délégué aux petits travaux, au cadre de vie et auprès des employés communaux.

### 3ème Adjoint : Jérôme LEDOUBLE

délégué à l'état civil, à l'urbanisme et à l'administration générale.

#### **4<sup>ème</sup> Adjoint : Bernard STEVENIN**

délégué aux grands travaux.

Christine SIMON déléguée aux finances de la commune.

#### Jean-Pierre LAMBOT

délégué à la sécurité publique, correspondant incendie et secours.

#### Conseillers municipaux :

- Benoît DOMMELIER
- Marine ENGLERT
- Kévin LEPEUC'H
- Michel LUDINART
- Noëlle MALVY
- Patricia PARAPEL
- Frédéric PONCET
- Odette VIOLET

### **SÉANCE DU 31 JANVIER 2024**

==> Renouvellement d'un **contrat CDD** de 4 mois (jusqu'au 2 juin 2024) pour l'employé communal pour un 32/35<sup>ème</sup>, rémunération fixée sur la base du SMIC pour 32/35<sup>ème</sup>. Un remboursement à hauteur de 50% est attribué à la commune sur la base de 26h.

### **SÉANCE DU 11 MARS 2024**

==> Suite à la démission de la secrétaire de mairie, un **contrat de remplacement** est signé avec une candidate à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 jusqu'au 14 avril 2024.

#### **SÉANCE DU 2 AVRIL 2024**

==> Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024, sans les augmenter, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 37.11%
   (= rappel en 2023 : 13,07 % commune + 24,04% département)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 15,53 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 9,24 %.

==> Allocation des **subventions** suivantes aux **associations** et autres organismes de droit privé :

0	Comité des Aînés de Novy-Chevrières	5 500 €
0	Association COMITÉ DES FÊTES	6 250 €
•		
0	Association de Loisirs de Novy-Chevrières « Les 100 BUTS »	350 €
0	Association locale ADMR d'Amagne Lucquy	400 €
0	Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer	200 €
0	Association VMEH de Rethel (Visite des Malades dans les Ets Hospitaliers)	100€
0	Association Société de Sauvegarde CHASSE et NATURE	350 €
0	Association des DONNEURS de SANG BÉNÉVOLES du Rethélois	200 €
0	Association JEUNES SAPEURS-POMPIERS de Rethel	100 €
0	Association des PARENTS d'ÉLÈVES de Novy-Chevrières (APE)	1 000 €
0	Association LE PRÉCARÉ	1 100 €
0	Le Souvenir Français	100 €
0	Les Restaurants du Cœur	250 €
0	Association NOVY'SPORT	950 €
0	Ass. Les PASSIONNÉS du CHEVAL de TRAIT Ardennais (sous réserve)	250 €
0	Association La NOVY'THÈQUE	350 €
0	Association La BANDE DES P'TITS PRODUCTEURS LOCAUX (sous rése	erve) 50 €
0	La Coopérative Scolaire avec le projet NEFLE	1 000 €

Soit un TOTAL GÉNÉRAL de SUBVENTIONS de 18 500 € (dix-huit mille cinq cent euros).

==> Indemnisation de la secrétaire de mairie à raison de quatre **heures complémentaires** sur le bulletin de salaire du mois d'avril.

### **SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

### **BUDGET COMMUNE:**

==> Adoption du compte administratif du budget commune de l'exercice 2023 :

BUDGET COMMUNAL	RECETTES 2023	DEPENSES 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVEST. 2023	RESULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2023
FONCTIONNEMENT	428 764,85 €	347 257,43 €	320 701,31 €	402 208,73 €	0,00€	402 208,73 €
INVESTISSEMENT	95 392,85 €	49 196,00 €	12 306,90 €	58 503,75 €	32 780 €	25 723,75 €
TOTAL	524 157,70 €	396 453,43 €	333 008,21 €	460 712,48 €	32 780 €	427 932,48 €

#### ==> Affectation des résultats du budget commune de l'exercice 2023 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2023	81 507,42 €	Pour mémoire (RAR)	32 780 €	
Résultat de l'exercice 2022 reporté	320 701,31 €	Solde d'exécution	58 503,75 €	
A affecter au R 002 recette de fonctionnement	402 208,73 €	A affecter au compte 1068 recette d'investissement	58 503,75 €	

==> **Approbation du compte de gestion** du budget commune de l'exercice 2023 dressé par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur.

#### ==> Vote du Budget Primitif commune de l'exercice 2024 :

BUDGET COMMUNAL	DEPE	NSES	RECETTES		
2024	RAR	BP	RAR	BP	
FONCTIONNEMENT	0,00€	848 000 €	0,00€	848 000 €	
TOTAL FONCT.	848 (	000€	848 000 €		
INVESTISSEMENT	32 780 €	644 220 €	0,00€	677 000 €	
TOTAL INVEST.	677 (	000€	677 000 €		
TOTAL	1 525	000€	1 525 000 €		
TOTAL GENERAL	0,00 €				

### **BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LE MOULIN » :**

==> Adoption du compte administratif du budget annexe « Lotissement le Moulin » 2023 :

BUDGET LOTISSEMENT	RECETTES 2023	DEPENSES 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVEST. 2023	RESULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2023
FONCTIONNEMENT	0,00€	0,00€	0,00€	71 649,20 €	0,00€	71 649,20 €
INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€	0,00 €	7 911,15 €	0,00€	7 911,15 €
TOTAL	0,00€	0,00€	0,00€	79 560,35 €	0,00€	79 560,35 €

==> Affectation des résultats du budget annexe « Lotissement le Moulin » 2023 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	0,00€	Pour mémoire (RAR)	0,00€
Résultat de l'exercice 2022 reporté	71 649,20 €	Solde d'exécution	7 911,15 €
A affecter au R 002 recette de fonctionnement	71 649,20 €	A affecter au compte 1068 recette d'investissement	7 911,15 €

==> **Approbation du compte de gestion** du budget annexe « Lotissement le Moulin » 2023 dressé par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur.

==> Vote du Budget Primitif annexe « Lotissement le Moulin » de l'exercice 2024 :

BUDGET ANNEXE	DEPENSES		RECETTES	
2024	RAR	BP	RAR	BP
FONCTIONNEMENT	0,00€	71 000 €	0,00€	71 649,20 €
TOTAL FONCT.	71 000 €		71 649,20 €	
INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€	0,00 €	7 911,15 €
TOTAL INVEST.	0,00 €		7 911,15 €	
TOTAL	71 000 €		79 560,35 €	
TOTAL GENERAL	8 560,35 €			

==> Création d'un **emploi non-permanent d'Adjoint Administratif Territorial** pour assurer les fonctions de **Secrétaire Général de Mairie** sur le grade principal 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique C de 28/35ème pour la période du 15 avril 2024 jusqu'au 30 juin 2024 pour un accroissement temporaire d'activité. Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par contrat à durée déterminée. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

==> Nomination de **six membres à l'association foncière de Novy-Chevrières** : Louis CAMU, Pierre COSPIN, Benoît DOMMELIER, Joël GESSON, Xavier GILLET et James VADEZ.

#### **SÉANCE DU 30 MAI 2024**

==> Renouvellement des contrats suivants :

- Contrat à durée déterminée d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 2 juin 2025 inclus, avec une rémunération calculée par référence à l'indice brut 412 (indice majoré 376) pour 32/35ème. La quantité de travail reste égale aux précédents contrats 32/35ème;
- Contrat à durée déterminée d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour une période de 3 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2024 inclus, avec une rémunération calculée par référence à l'indice brut 388 (indice majoré 373) pour 30/35ème. La quantité de travail reste égale aux précédents contrats 30/35ème;
- Contrat à durée déterminée d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour une période de 3 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2024 inclus, avec une rémunération calculée par référence à l'indice brut 388 (indice majoré 373) pour 28/35ème. La quantité de travail reste égale aux précédents contrats 28/35ème.

==> Transfert de **l'excédent de fonctionnement** du compte d'imputation 65822 du budget annexe du « Lotissement Le Moulin » d'un montant de **71 000** € sur le budget général de la commune au compte d'imputation 75821.

==> Validation du devis de la **SARL GRANDCOLAS** d'un montant de **9 492 € TTC** concernant l'arrachage et l'évacuation de la haie de thuyas attenant au cimetière, la fourniture et pose d'une clôture rigide de hauteur 1m73 et la fourniture et plantation d'arbustes variés 60/80 (1/3 fleurissant, 2/3 persistants).

- ==> Validation du devis de la SAS GROUPE HELIOS Division T1 Marquage Routier d'un montant de 16 970,40 € TTC concernant le marquage au sol sur les voies de la commune.
- ==> Validation du devis de la **SARL COLLIGNON** d'un montant de **3 000 € TTC** concernant la réfection de couronnement en pierre de la cheminée de la Mairie.
- ==> Validation du devis de l'entreprise **LAMORLETTE** d'un montant de **19 050,27 € TTC** concernant le remplacement de la chaudière fioul de la salle des fêtes de la commune. Dans le même temps, le Conseil Municipal décide de confier la maintenance de la chaudière fioul à l'entreprise **MUSARD**.
- ==> Acceptation du nouveau chiffrage des **participations financières PROVISOIRES** présentées par la **Fédération Départementale d'Energies des Ardennes** (secteur de l'Aisne & Porcien) de Lumes (08) pour la réalisation des travaux d'éclairage public de la Place du Village pour un montant prévisionnel de **13 267.73** € en tenant compte de la subvention de la FDEA qui est de 11 522.52 € HT. Cette dépense sera inscrite au compte d'imputation 21538 du budget de la commune de l'année 2024.

Désignation	Estimatif HT	MO/Etudes/TVA	TOTAL
Eclairage Public	8 309.68 €	3 966.44 € (TVA) 991.61 € (MO)	13 267.73 €
TOTAL	8 309.69 €	4 958.05 €	13 267.73 €

==> Validation nouvelle convention de location de la licence IV de débit de boissons, appartenant à la commune de NOVY CHEVRIERES, avec la Société par Actions Simplifiée « AU NEW BON ACC' », dont le siège est situé 36 route de Charleville, 08300 NOVY-CHEVRIÈRES, représentée par Mme MENON épouse HERMANOWSKI Malorie agissant en qualité de représentant légal de la société et/ou représentée par Mme SMITH Marie Odile agissant en qualité de représentant légal de la société. Fixation de la durée de validité de cette nouvelle convention à deux ans renouvelables par tacite reconduction à compter de la date de signature.

Fixation de la redevance annuelle à 380,00 € (trois cent quatre-vingt euros). La redevance sera recalculée chaque année d'après un indice de révision.

==> Validation du devis de la **SA FRECHIN** d'un montant de **17 980,80 € TTC** concernant le remplacement de deux portes à l'école.

### **SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024**

==> Après exposition du rapport de présentation du **marché public de l'aménagement de la place du village** qui comprend la nature et l'étendue des besoins à satisfaire, le compte rendu du déroulement de la procédure d'attribution et l'analyse des offres, les attributions suivantes pour ce marché public sont validées par le Conseil Municipal :

<u>Lot n°1</u>: VRD - Terrassement et pavage (Base + Options 1 et 4) à l'entreprise **SA GOREZ FRERES** dont le siège se trouve à Chemin de Cernay à BETHENY (51450) et dont l'agence qui sera en charge des travaux sera celle de RETHEL (Rue de la Sucrerie)

pour un montant de 375 555,59 €TTC;

<u>Lot n°2</u>: **ESPACES VERTS** à l'entreprise **JUVIGNY** dont le siège se trouve au 5 rue du Moulin Florent à WITRY-LES-REIMS (51420)

pour un montant de 65 476,30 €TTC :

<u>Lot n°3</u>: **ELECTRICITE** à l'entreprise SCEE dont le siège se trouve dans la Z.I. de Pargny, rue de Verdun à RETHEL (08300)

pour un montant de 16 632 €TTC.

==> Modification à compter du 4 septembre 2024, de la durée hebdomadaire de travail du poste permanent d'**Adjoint Technique Territorial permanent à temps non complet** créé le 5 février 2003 (24/35<sup>ème</sup>) puis modifié le 6 juin 2016 (28/35<sup>ème</sup>) qui est portée à 30/35<sup>ème</sup> afin d'être en adéquation avec un besoin de service et afin de satisfaire une qualité de service public en développement.

==> Création d'un **emploi non permanent d'Agent d'Entretien des Espaces Verts** sur le grade d'Adjoint Technique Territorial relevant de la catégorie hiérarchique C de 30/35ème pour la période du 1er octobre 2024 au 28 février 2026 pour un accroissement temporaire d'activité, (durée maximale de contrat de 12 mois, sur une même période de 18 mois consécutive). Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par contrat à durée déterminée. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

==> Création d'un **emploi non permanent de Secrétaire Général de Mairie** sur le grade d'Adjoint Administratif Territorial relevant de la catégorie hiérarchique C de 28/35ème pour la période du 1er octobre 2024 au 28 février 2026 pour un accroissement temporaire d'activité, (durée maximale de contrat de 12 mois, sur une même période de 18 mois consécutive). Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par contrat à durée déterminée. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

### **SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2024**

==> Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial permanent à temps non complet (25 heures hebdomadaires) afin d'être en adéquation avec un besoin de service et afin de satisfaire une qualité de service public en développement. Cette modification entraîne la suppression, à compter du 25 octobre 2024, de l'emploi permanent à temps non complet (25 heures hebdomadaires) d'Adjoint Administratif Territorial et la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) d'Adjoint Administratif Territorial.

==> Annulation de la délibération DCM2021\_055 prise par le conseil municipal du 30 novembre 2021 portant sur l'adhésion gratuite à la centrale d'achats de la Communauté de Communes du Pays Rethélois.

### **SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2024**

==> Validation du nouveau devis de la **SARL GRANDCOLAS** d'un montant de **17 630,40 € TTC** concernant l'arrachage et l'évacuation de la haie de thuyas attenant au cimetière, la fourniture et pose d'une clôture rigide de hauteur 1m73 avec occultants.

==> Validation de l'avenant n°1 au devis de la SA GOREZ FRERES d'un montant de 10 512 € TTC concernant le marché public de l'aménagement de la place du village. Celui-ci est ramené à 386 067.59 € TTC.





## TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES « PIERRE LEDOUBLE » ET VAISSELLE

### POUR L'ANNÉE 2025

•	Contribuables de Novy-Chevrières	145 €
•	Non contribuables de Novy-Chevrières _	220 €
•	Réunions et colloques	95 €
•	Vins d'honneur	45 €
•	Mise à disposition suite à un décès :	
	<ul> <li>Habitants de Novy-Chevrières</li> </ul>	Offert
	o Personnes de l'extérieur	45 €
•	Couvert/personne	0,62 €
•	Percolateur	5€



### TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

POUR L'ANNÉE 2025



#### Pour le cimetière de Novy-Chevrières :

Concession cinquantenaire \_\_\_\_\_\_ 70 €



### Pour le columbarium de Novy-Chevrières :

- Concessions cases (de trois urnes maximum):
  - Concession trentenaire \_\_\_\_\_ 900 € Concession cinquantenaire \_\_\_\_\_ 1 200 €-+
- Concessions cavurnes (de quatre ou cinq urnes maximum):
  - Concession trentenaire \_\_\_ Concession cinquantenaire \_\_\_\_\_1 600 €
- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir \_\_\_\_ 40 €



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

#### 1. Le Cadre général du compte administratif

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation : elle sera disponible sur le site internet communal www.novy.chevrieres.fr

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2023. Le compte administratif a été voté le 11 Avril 2024 par le conseil municipal.

Le compte administratif de la commune est composé du budget principal et d'un budget annexe (Lotissement le moulin).

#### 2. Le compte administratif principal

#### 2.1 Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

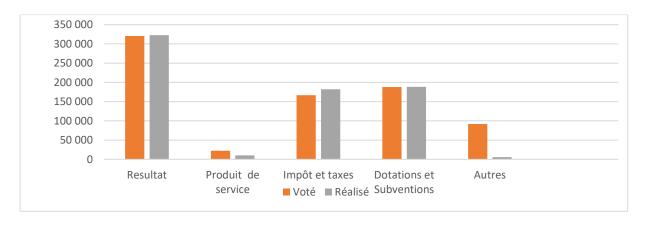
La section fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurant des services communaux.

#### Recettes de fonctionnement

#### Votées : 791 199,83€ - Réalisées 749 466,85€ soit 94.7% (dont 320 701,31€ de report de 2022).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des locations communales, aux produits des impôts communaux (taxe habitation reversée - taxes sur les fonciers bâtis et non bâtis), aux dotations de l'état et à l'attribution de compensation reçue et à diverses subventions.

Le transfert des crédits (graphique autres) du budget annexe « lotissement le Moulin » a été voté mais non effectué car la trésorerie au 31/12/2023 s'élevait à plus de 500 000€, le montant de ce transfert non nécessaire en 2023, sera réalisé en 2024.



#### Dépenses de fonctionnement

#### Votées : 791 199,83€ - Réalisées 347 257,43€ soit 43.96%

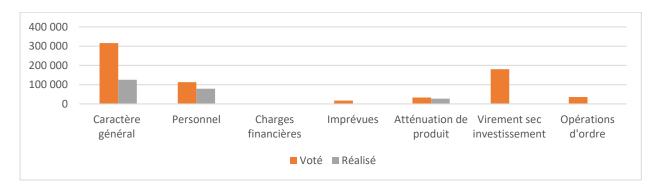
Les Dépenses de fonctionnement sont constituées par :

Les dépenses à caractère général regroupant pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : eaux, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie et des réseaux, impôt et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien des biens mobiliers et des véhicules, ... La volonté est de maîtriser ces charges de fonctionnement courantes.

Les charges de personnel sont en légère diminution par rapport au budget 2023 dû à l'obtention d'un nouveau contrat aidé, de la démission de la secrétaire de mairie remplacée par une contractuelle ; ces charges intègrent aussi le remboursement à la communauté de commune du pays rethélois du salaire partiel d'une adjointe technique sur 8h00 par semaine

Les charges de gestion courante, le versement des indemnités aux élus, le contingent au service incendie, la subvention au CCAS, les subventions aux associations, les charges financières.

Le virement à la section d'investissement pour financer des opérations n'a pas été réalisé car les opérations budgétées ont été décalées en 2024.



### 2.2 Section d'investissement

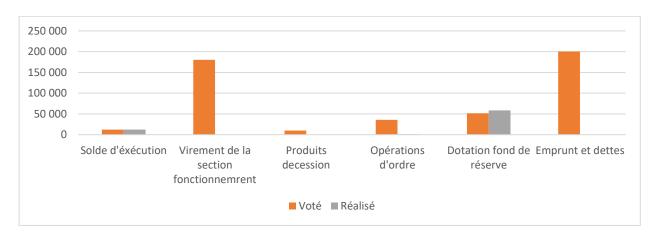
### Recettes d'investissement

### Votées : 490 188,22€ - Réalisées : 107 699,75€ soit 21.97%

L'écart est principalement lié à des mouvements financiers non réalisés (virement de la section fonctionnement, emprunt, etc.)

Elles sont constituées principalement par :

- Du FCTVA et de la taxe d'aménagement, du solde d'exécution de la section d'investissement reporté, des produits de cessions.

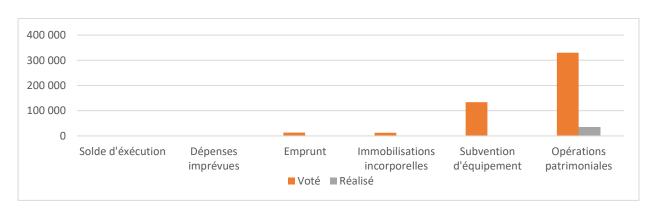


### Dépenses d'investissement

### Votées : 490 188,22€ - Réalisées : 49 196,00€ soit 10.04%

Les restes à réaliser sont de 32 780.00€ et les opérations prévues sont en cours de réalisation en 2024. 2023 a été une année d'étude des travaux et d'obtention et de validation des financements.

Elles sont constituées principalement par la réalisation partielle des opérations d'investissement des immobilisations financières, du capital de l'emprunt.



### 3. Le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Moulin »

Pas d'activité sur le budget annexe en 2023.

### 3.1 Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement (excédent repoté) - Votées : 71 649€.

Dépenses de fonctionnement - Votées : état néant.

#### 3.2 Section investissement

Recettes d'investissement (excédent repoté) - Votées : 7 911€.

Dépenses d'investissement - Votées : 0 €.

### 4. Le compte administratif du CCAS

### 4.1 Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement du CCAS permet à la collectivité d'assurer l'achat de denrées alimentaires pour établir les colis de Noël et de Pâques distribués aux personnes âgées de plus de 67 ans ainsi que d'assurer la maintenance du défibrillateur de la salle Pierre Ledouble.

### Recette de fonctionnement : 5 843,147€ réalisées à 100%

Les recettes de fonctionnement correspondent au résultat de fonctionnement reporté de l'année précédente 343,17€ et de la subvention versée par le budget général de la commune 5 500,00€ soit un résultat de clôture de 2 115,05 €.

### Dépenses de fonctionnement : 3 728,12€ votées 5 843,17€

Les dépenses ont été réalisées à 63.80% du montant voté aux budget primitif dont les colis pour 59.58%.

### 4.2 Section investissement

Aucune dépense et aucune recette en investissement.

A noter que le CCAS a été dissous au 31/12/2023 par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2023, décision prise à l'unanimité. Les crédits ont été transférés au budget général de la commune. L'entretien du défibrillateur sera à la charge du budget général de la collectivité.

La validation des comptes de gestion a permis de contrôler les montants des dépenses et recettes des comptes administratifs.

## **BUDGET PRIMITIF 2024**

### 1. Le Cadre général du budget

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation : elle sera disponible sur le site internet communal www.novy.chevrieres.fr

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté à l'unanimité le 11 avril par le conseil municipal.

Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses, de ne pas augmenter la fiscalité et de poursuivre les projets engagés.

Le budget général de la commune est composé du budget principal et d'un budget annexe (Lotissement le moulin).

### 2. Budget principal

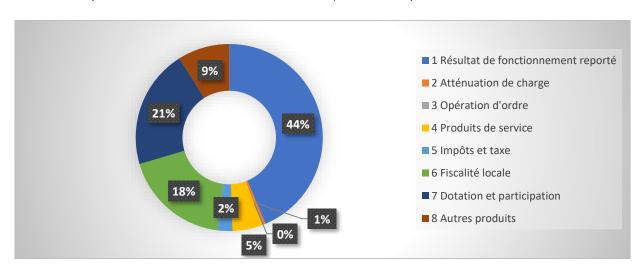
### 2.1 Section de fonctionnement qui s'équilibre à 848 000 €.

### Recettes de fonctionnement

### Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 848 000 €.

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées :

- Des produits de service ;
- Des dotations et participations qui sont composées principalement de :
  - La dotation forfaitaire, des allocations versées par l'état et des dotations compensatrices ;
  - Des revenus des immeubles : il s'agit principalement des loyers des logements communaux et la location de la salle communale ;
  - Des impôts et taxes, en très légère augmentation de 3,62% par rapport à l'an dernier lié principalement à l'augmentation des bases fiscales. Ce poste est composé du produit des taxes foncières et du produit de la taxe sur les pylônes.
- Du report du résultat fonctionnement de 2023 (402 208,73€).



### Dépenses de fonctionnement

### Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 848 000 €.

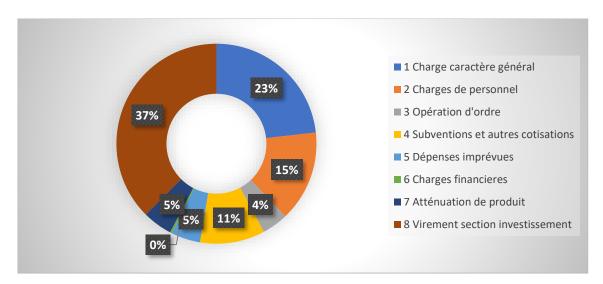
Les charges à caractère général regroupent pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : eaux, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie et des réseaux, impôts et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien des biens mobiliers et des véhicules, etc.

La volonté est de maîtriser ces charges de fonctionnement courantes.

Les charges de personnel restent identiques à 2022, le personnel n'ayant pas évolué en nombre et les contrats étant renouvelés.

Les charges de gestion courante, le versement des indemnités aux élus, le contingent au service incendie, les subventions aux associations, les charges financières (ce poste comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette, remboursement intérêts emprunt n° 00001153084).

Le virement à la section l'investissement pour financer des opérations (369 000€).

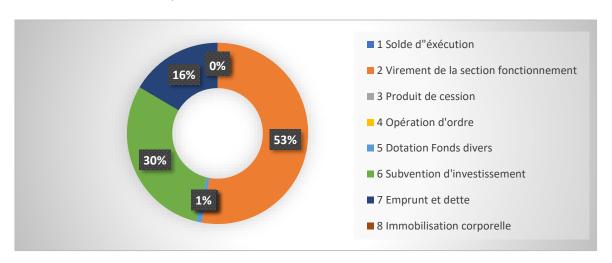


### 2.2 Section d'investissement

### Recettes d'investissement

### Les recettes d'investissement s'élèvent à 677 000 €

Elles sont constituées principalement par des subventions, du FCTVA et de la taxe d'aménagement, du virement de la section fonctionnement, du solde d'exécution de la section d'investissement reporté, des produits de cessions et un emprunt.

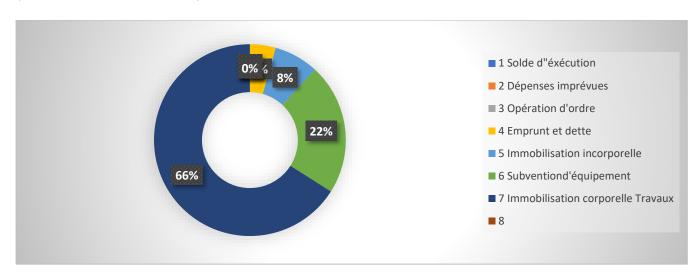


### Dépenses d'investissement

### Les dépenses d'investissement s'équilibrent avec les recettes dont un reste à réaliser de 32 780 €.

Elles sont constituées principalement par les subventions d'équipement, des immobilisations corporelles, du capital de l'emprunt, des dépenses imprévues.

Les principaux postes de dépenses sont des opérations de travaux sur bâtiments publics, travaux de voirie, achat de matériel et logiciel, travaux d'électrification, la maitrise d'œuvre pour aménagement de la future place et travaux de cette place, remplacement de la chaudière de la salle Pierre Ledouble, travaux reportés (monument, murs du cimetière) et divers.



### 3. Le budget annexe du lotissement « Le Moulin »

### 3.1 Fonctionnement en suréquilibre à 71 649,20€

Recettes de fonctionnement : les recettes proviennent du résultat reporté de l'année précédente.

**Dépenses de fonctionnement** : 71 000 € qui sont reversés au budget général de la commune.

### 3.2 <u>Investissement</u> 7 911,15€

Recettes d'investissement : les recettes proviennent du solde d'exécution reporté.

**Dépenses d'investissement :** aucune dépense n'est programmée.

## LA FUTURE PLACE DU VILLAGE





### La réalisation d'une place publique comporte de nombreuses étapes :

**Depuis juin 1990 -** La Commune prescrit le Plan d'Occupation des Sols, qui fût approuvé le 08 juillet 1997, pour planifier l'évolution du territoire de la collectivité, en préemptant la ferme « Chéru ».

**2017 -** Acquisition de l'ancienne ferme « Chéru » par la commune, pour l'aménagement du futur projet de la place publique. Puis, acquisition de la parcelle AC n°4 comprenant un hangar qui sera démoli par la suite, permettant ainsi de libérer une vue remarquable sur l'Abbatiale.

2019 et 2021 - Démolition des bâtiments contenant de l'amiante et déclarés en ruine.

**2020 -** Étude de faisabilité pour analyser le potentiel des bâtiments de l'espace résiduel pour être en conformité avec le motif de l'emplacement réservé n°3.

**2021-** Démolition de l'habitation déclarée insalubre et comportant de nombreux désordres structurels (fissures importantes dans les murs porteurs, déformation de plancher, désassemblage de la charpente).

**2021-** Le Conseil Municipal choisi le cabinet d'architecture LYKKEN dont le gérant G. CORPELET de Bourgogne (51) pour la réalisation de l'opération, avec comme programme et contraintes :

- Conception d'une place et d'un espace public
- Un parking 5 places PMR et 15 places courantes
- Maximiser les zones espaces verts et infiltrantes
- Aire de jeux à prévoir pour les enfants
- ABF à rencontrer pour valider le projet avant demande de financement public
- Places PMR serviront également à la salle Pierre Ledouble
- Eclairage urbain de modèle similaire à celui des rues adjacentes (critères FDEA à respecter)
- Garder le container derrière l'érable
- Etagement du site en plateformes afin de récupérer les dénivelés
- Compteur forain à installer pour la fête locale et animation
- Bornes de recharge électrique à poser ultérieurement.

**2022** et **2023** - 5 rencontres avec le service départemental d'architecture (Architecte des Bâtiments de France) pour intégrer le projet avec les abords de l'Abbatiale.

**2023 -** Demande de subvention auprès de l'Etat DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) et de la Région Grand Est au titre du Soutien au cadre de vie et services de proximité et réaménagement centre ruraux.

### Subventions obtenues:

- **Septembre 2023** : 80 000 € de DETR

- **Novembre 2023 :** 100 000 € de la Région

- Participation de la FDEA : 60% sur l'éclairage public de la future place

Le permis d'aménager a été autorisé le 19 septembre 2023.

### 2024:

**1**er **trimestre -** Finalisation de l'Avant-Projet Détaillé - Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises.

**2**ème **trimestre** - Consultation des entreprises en 3 lots : VRD - Espaces Verts - Eclairage public. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été mis en ligne sur la plateforme des marchés publics le 15 Mai 2024 et publié dans les journaux locaux L'UNION et MATOT BRAINE. La date limite de remise des offres était fixée au 17 Juin 2024 à 16 heures.

- 23 sociétés ont téléchargé le dossier. 103 téléchargements de consultations ont été réalisés.
- 13 entreprises sont venues visiter le terrain et ont reçu un certificat de visite.
- 10 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé.

L'ouverture des plis a eu lieu le 24 Juin 2024.

### RÉSULTAT DES OFFRES après analyse et phase de négociation

### LOT n° 1 VRD:



### LOT n° 2 Espace vert :



### LOT n°3 Electricité:





**03 Septembre 2024** - Approbation et Attribution des marchés.

**Mi-Septembre -** Notification des marchés suite à la validation par contrôle de légalité de la Préfecture.

**Octobre 2024 -** 1 mois de phase préparatoire de chantier.

**Novembre 2024 -** Début des travaux de terrassement.

### **CONCLUSION DES OFFRES:**



Rappel des subventions obtenues 180 000 €

Pour un total de réalisation de 383 188,57 HT SOIT 457 663,89€ T

Sur une dépense subventionnable plafonnée à 400 000 €HT



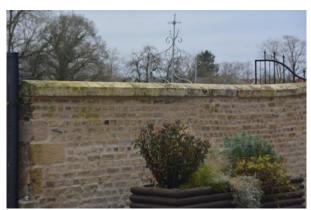
### LES AUTRES PRINCIPAUX TRAVAUX

### **CIMETIÈRE**:

Rejointoiement et sablage des briques : 13 834,80 € TTC.

Réfection du mur périphérique : remplacement de la haie de thuyas par un grillage avec occultants.

Fourniture et pose : 17 630,40 € TTC

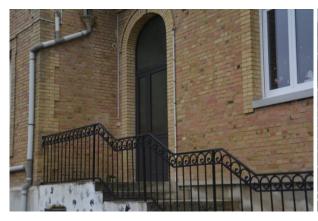




### MAIRIE ÉCOLE :

Portes écoles : remplacement des deux portes arrières par des portes alu sécurisées : 17 980,80 € TTC.

Marquage routier sur les voiries communales et signalétique aux abords de la mairie école avec pose des personnages « ARTHUR et ZOÉ » : 16 712,70 € TTC.





### **SALLE DES FÊTES**:

Remplacement de la chaudière datant de 1979 par une chaudière à condensation beaucoup moins énergivore 19 050,27 € TTC.

Et divers petits travaux : cheminée de le mairie - Curage partiel de fossés - Nettoyage gouttières de l'église et de la mairie, etc.



## SOCIÉTÉ DE SAUVEGARDE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE DE NOVY-CHEVRIÈRES

### Le bureau:

Président : Bruno LEFÈVRE
 Vice-Président : Régis LEPEUC'H
 Secrétaire : Vivien LEPEUC'H
 Trésorier : Joël GESSON

- Membres du bureau : James VADEZ, Gérard PUJO,

Bernard STÉVENIN et Charles ROUSSEAU.



Dans les Ardennes, comme partout en France, le petit gibier est confronté à une dégradation de son milieu de vie. L'écosystème de nos campagnes se transforme.

A Novy-Chevrières, les anciens chasseurs gardent un souvenir ému de leurs parties de chasse le dimanche, c'était l'aventure.

Il y avait beaucoup de lièvres, de perdrix, de lapins de Garenne le long de la voie de chemin de fer et le gibier d'eau dans les marais de Novy : canards, sarcelles, vanneaux, etc.

Maintenant le paysage a beaucoup changé!



L'arrivée de l'autoroute, le remembrement, l'agrandissement des parcelles, l'assainissement, etc. On est passé de petites cultures à de plus grandes, plus intensives!

Le réseau routier est très important sur notre territoire, ce qui engendre des inconvénients notables : bruit, circulation, pollution, heurts, etc.

Les marais apportent beaucoup, mais restent un refuge à nuisibles qui sont difficiles à réguler et ont une incidence énorme sur le petit gibier.

De plus nous subissons une météo néfaste depuis plusieurs années, défavorable à la reproduction.

Nous les chasseurs, nous ne baissons pas les bras, nous essayons de soutenir au mieux cette biodiversité grâce à nos efforts constants, mais cela reste plus compliqué pour la perdrix.

Cette année encore, dans le cadre de l'opération « J'aime la nature propre » avec tous les bénévoles du village que je remercie, nous avons ramassé toutes les immondices sur le territoire, que les personnes indélicates ont laissé volontairement. Cette opération sera renouvelée le samedi 15 mars 2025.



La société de chasse vient de faire l'acquisition de la cabane de chasse située Route de Bertoncourt. Elle sera disponible à toutes les associations qui le demanderont.

Restons vigilants.

Bonne année à tous.

Bruno LEFÈVRE.

## **UN PEU D'HISTOIRE...**

## DE LA FAUCILLE À LA MOISS-BATT

De la faucille à la moiss-batt en passant par les « zoulous de batteuse », l'histoire des moissons dans notre village.

Situés au pied de la côte crayeuse de la Hussette, Novy et Chevrières se sont développés dès l'antiquité, essentiellement grâce à leurs potentialités agricoles qui contrastaient avec celles des steppes de Champagne où ne poussait pas grand-chose (L'utilisation massive des engrais a tout changé après 1945)!

Excellents agriculteurs, les Gaulois avaient déjà développé des techniques modernes comme les drainages découverts sur le chantier de l'autoroute, au S du village. Ils sélectionnaient les meilleurs animaux et disposaient d'un outillage conséquent en fer : araires, bêches, haches, tarières, faux, faucilles, etc. mais dans notre région, leur invention la plus étonnante est le **vallus**, une étrange machine, mue par un âne qui permettait de moissonner plus vite qu'à la faucille!



Après la conquête romaine, il existait une grande villa au N de Novy appartenant à un puissant propriétaire gallo-romain qui utilisait une importante main d'œuvre, en partie servile. A deux pas de la voie romaine Reims-Cologne, comparable à une autoroute antique, il pouvait facilement commercer et s'enrichir. Les exploitations gauloises avaient subsisté mais, après le pillage de la villa à la fin du IIIème siècle, il ne restait plus que des fermes individuelles. Au fil du temps, elles durent se soumettre au joug des plus riches d'entre eux, capables de construire un château où l'on pouvait s'abriter en cas de danger ainsi à Chevrières ou à Rethel.

Au Moyen-âge, vers le XIème siècle, la société se divisait en 3 catégories : les seigneurs qui combattaient, les gens d'église qui priaient et les autres (plus de 90%) qui travaillaient, essentiellement la terre et nourrissaient tout le monde. Les outils et techniques agricoles restèrent à peu près les mêmes pendant près de 2000 ans mais avec des progrès dans les rendements qui permirent l'essor des villes et du commerce après l'an 1000.

Période	Travaux	
	Curage des fossés, entretien des chemins	
Février	Epandage du fumier	
Mars	Taille arbres, vignes	
Avril	Tonte des moutons	
Mai	Travaux des champs	
Juin	Fenaison à la faux	
Juillet	Moisson à la faucille (pour ne rien perdre)	
Août	Battage au fléau	
Septembre	Labours et semences (à la volée)	
Octobre	Vendange, récolte pommes et cidre	
Novembre	ovembre Glandée pour les porcs (glands de chênes)	
Décembre	Abattage des porcs, salage	

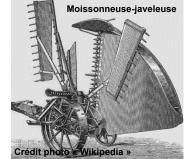
Qu'il soit chevalier ou ecclésiastique (abbé ou prieur, comme à Novy), le seigneur le droit possédait commandement (ban) et exigeait des corvées et de lourds impôts. Même si le temps était menaçant, les paysans devaient attendre le passage de ses employés munis de leur détesté « bâton dimier », une sorte de long manche prolongé d'un crochet servant à prélever les gerbes pour la part du seigneur ou la dime du clergé. La Révolution amena des améliorations mais ne bouleversa pas tout loin s'en faut! Métayers et fermiers devaient payer leurs loyers et les travaux restaient lourds!



Au XIXème et, même plus tard, les techniques avaient peu évolué. Comme le montre ce tableau polonais, c'est souvent à la faux que l'on moissonnait, les femmes nouant les gerbes. Les semailles se faisaient à la volée et le battage au fléau était une belle occasion de se faire des muscles! Cela prenait évidemment beaucoup de temps et la moisson durait plusieurs semaines pour peu que le temps soit orageux. Une fois leurs tâches accomplies, les moissonneurs arboraient fièrement une gerbe géante ou un **bouquet de moisson** sur la dernière charrette puis sur la porte de la grange où l'on partageait un copieux **repas de moisson** parfois accompagné de danses. C'était un savoir-vivre doublé d'un savoir-faire car, ceux de mon âge qui ont vu travailler les anciens, ont pu mesurer l'incroyable dextérité des semeurs ou la rapidité des faucheurs qui ne quittaient jamais leur étui à « ragusette »!

C'est de l'Ouest américain où les champs étaient immenses et la main d'œuvre rare que vinrent les progrès techniques sous l'impulsion de forgerons comme John Deere (charrue en acier) ou

Mac Cormick qui mit au point la première **moissonneuse-javeleuse** (javelle=gerbe) laquelle deviendra plus tard également lieuse. Un progrès colossal qui commença à se généraliser dans l'entre deux guerres car les énormes pertes humaines de 1914-1918 avaient clairsemé la main d'œuvre dans les fermes où l'on s'était, jusque là, contenté d'outils modestes. Parallèlement étaient apparues les premières batteuses et même un brevet US de « combine » (moiss+batt).



L'enquête agricole de 1938 (3) nous apprend qu'il y avait, au village, 25 moissonneuses-lieuses, 8 batteuses et un tracteur, mais

Sorbon faisait mieux avec 21 moissonneuses-lieuses, 8 batteuses, 2 presses et 2 tracteurs et Acy-Romance possédait 4 tracteurs ! La commission agricole municipale, présidée par le maire G. Pilière et dont le secrétaire était A. Stévenin, estimait les rendements en blé et seigle à 15/20 q/ha ce qui parait modeste. Malgré les progrès techniques, il fallait toujours beaucoup de main d'œuvre pour rentrer les gerbes dans les granges ou construire une énorme meule. La mobilisation était générale et, dans mon enfance, beaucoup d'enfants venaient donner un coup de main dans les fermes en échange de sacs de blé pour les poules ou de paille pour les lapins.

Arrivait ensuite le temps du **battage** après le départ des hirondelles. C'en était fini du travail au fléau sur l'aire à grange et les batteuses familiales firent assez vite place à des entreprises professionnelles utilisant de puissants locomobiles à vapeur puis des tracteurs. A la ferme ou, près de chez moi, dans la famille Ludinart, j'y ai assisté maintes fois. Arrivait le long cortège de l'entreprise **Baudon** de Saulces tiré par un gros tracteur Société Française avec une énorme batteuse et une presse à paille au bras gigantesque. L'installation était complexe puisqu'il fallait de multiples courroies pour que la poulie du tracteur puisse mettre l'ensemble en branle. La famille se chargeait de décaisser les gerbes mais, pour le reste il fallait des bras et c'est là, outre le contremaître *(souvent chauffeur du tracteur)* et un ou deux salariés qu'intervenaient **les « zoulous de batteuse »**! Rien à voir avec les fiers guerriers sud-africains, c'étaient de robustes gaillards embauchés pour la campagne, voire pour un jour ou deux, certains gardant parfois de mauvais souvenirs des tribunaux...

C'était un travail de forçat : 10 heures par jour dans un bruit assourdissant qui obligeait à



Battage à l'ancienne - Crédit photo « République du Centre-Ouest »

communiquer par gestes, le tout dans un nuage de poussière qui prenait à la gorge et maculait les corps en se mélangeant à la sueur. Sous une chaleur souvent étouffante, il fallait tout surveiller, monter des sacs de 80 à 100kg dans les greniers, porter les énormes ballots de paille de la grande presse dans les remises ou les « ragranges ». Et le danger était partout avec les courroies en mouvement, l'un des postes les plus périlleux, souvent confié à un jeune, consistant à couper le lien de la gerbe

pour alimenter le batteur. Plus d'un y laissa des doigts, voire une main ! Inutile de dire que dans un tel enfer, il fallait, outre un solide coup de fourchette, le renfort d'une bonne descente pour se rincer fréquemment le gosier et tenir le coup. Le battage était généralement précédé d'une livraison de casiers de pinard par la Coop ou le Goulet-Turpin et les litrons défilaient à un rythme qui horrifierait nos diététiciens ! Après un, deux ou trois jours, selon l'ampleur de l'ouvrage, le cortège se reformait en direction d'une autre ferme et le calme revenait.



A la fin des années 60, la modernisation des structures agricoles voulue par le ministre du Gal De Gaulle, E. Pisani, commença à se faire ressentir et la taille des exploitations ne cessa de croître en même temps que progressait la mécanisation et les rendements. Les « combines » US que nos anciens appelaient « machines-batteuses » firent leur apparition, parfois tractées parfois automotrices, fonctionnant encore à l'essence avec des barres de coupe fort réduites pour des rendements de 30 à 35q/ha.

L'évolution, depuis, a été fulgurante comme la course à l'agrandissement des fermes et l'hypermécanisation a fait son chemin. Dans les années 70, on croisait encore, chez le grainetier de

Coucy 2ème section, de petits agriculteurs venus vider un vieux chariot de grain avec pelles et balais, maintenant ce sont des moissonneuses qui avalent plusieurs ha à l'heure et d'énormes bennes. Et, dans certaines régions, il existe déjà des machines géantes de 700 ch avec des coupes de 12 à 15 m, bourrées d'électronique mais... à des prix faramineux (jusque 500 000 €)!



Et si, dans 30 ans la moisson disparaissait ? L'agriculture française n'a pas que des amis. Certains technocrates rêvent de réduire surfaces emblavées et subventions en augmentant les importations quitte à faire fi de notre indépendance alimentaire. Et la concurrence s'exacerbe! En plus



Pnoto a'un bouque de moisson

de celle de l'Amérique du Nord, c'est désormais celle de l'Est qui est à craindre! Sur les immenses surfaces récupérées des anciens kolkhozes soviétiques, les oligarques russes et ukrainiens ont totalement modernisé la production sur d'excellentes terres noires de « tchernoziom » nécessitant peu d'engrais. Les réglementations sanitaires y sont inexistantes (et/ou les contrôleurs frappés de cécité), les salaires mensuels sont de 2/300 € pour 40 h par semaine et, comme dans le cas du « roi du poulet », l'ukrainien Kosiuk (Il contrôle 90% de la production du pays), le siège social est basé dans un paradis fiscal! Difficile de s'aligner!

Notes : 1 La plus grande ferme d'Europe, située sur une ile très fertile du Danube, en Roumanie, vient d'être rachetée par des émiratis d'Abu Dhabi. Elle exploite 57 000 ha. 2 Il subsiste une locomobile à vapeur bien conservée, visible sur la route de Rouvroy à l'Echelle. 3 Elle est consultable aux AD 08.

Bonne lecture en attendant les beaux jours et le retour des moissonneuses!

### Raymond Stévenin

PS : La suite du livre « Laudes à Novy, quintaine à Chevrières », intitulée « Novy-Chevrières de 1800 à nos jours » devrait paraître en 2025.

## **ASSOCIATION FONCIÈRE**

### Le membre de Droit :

Le Maire de la commune

### Les propriétaires désignés par le Conseil Municipal :

- Louis CAMUS
- Pierre COSPIN
- Benoît DOMMELIER
- Joël GESSON
- Xavier GILLET
- James VADEZ

### Les propriétaires désignés par la Direction Départementale des Territoires :

- Yvon DOMMELIER
- Michel LUDINART
- Gérard PUJO
- Éric RÉMOND
- Hervé ROUGET
- Bernard STÉVENIN

### Le bureau:

Président : James VADEZ
Vice-Président : Éric RÉMOND

Un renouvellement de bureau aura lieu cette année.

Comme chaque année, des petits travaux d'entretien ont été réalisés par des agriculteurs :

- Rebouchage de nids de poule ;
- Fauchage de bordures ;
- Dérasement des chemins (une partie a été faite l'année dernière, l'autre partie sera faite cette année) ;
- Livraison et étalement de près de 600 tonnes de cailloux de 0,31/5 par l'entreprise RICHARD ;
- Débroussaillage, etc.

Un grand merci aux quelques agriculteurs qui rebouchent bénévolement les nids de poule.

Le Président, James VADEZ.



L'association Foncière de Novy-Chevrières vous adresse ses vœux pour l'année 2025.

# **NOVY-CHEVRIÈRES AUTREFOIS...**

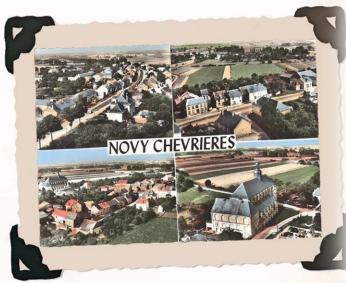


L'Église Saint-Pierre-du-Prieuré de Novy-Chevrières est l'une des parties restante de l'abbaye du XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup>.









## LE COMITÉ DES AÎNÉS

## LE COMITÉ DES AÎNÉS DE NOVY-CHEVRIÈRES







Au début de l'année 2024, le conseil municipal a dissous le CCAS. Pour compenser, il a été décidé de créer l'Association des Ainés de Novy-Chevrières. Celle-ci continue le mouvement de l'ancien CCAS qui est d'offrir à chaque personne (ou couple) de plus de 68 ans une carte cadeau pour les festivités de Noël.

Cette année, les membres de l'association ont rendu visite à 98 personnes de la commune.

28 couples et 42 personnes seules ont reçu un bon cadeau.

Le bureau de l'association est représenté par :

- Régis LEPEUC'H, le président
- Sylvie LOZINGOT, la trésorière
- Hervé ROGISSART, le secrétaire.

Les membres de l'association sont : Patricia PARAPEL, Emilie POTET, Odette VIOLET, Cloé PROMPT, Philippe COLLET, Christophe FONTAINE, Kevin LEPEUC'H.

Si vous avez plus de 68 ans et que nous ne vous avons pas rendu visite, faites-vous connaître. Une erreur s'est peut-être glissée dans la liste des bénéficiaires.



Nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

Que cette année vous apporte joie, sérénité mais surtout la santé.

### **ASSOCIATION « LES 100 BUTS »**

Association de loisirs de Novy-Chevrières

La vocation initiale de l'association est de proposer des activités diverses et variées. Recentrée sur des activités et manifestations essentiellement créatives, 2024 fût une belle année créative et solidaire où la bienveillance et le partage sont à l'honneur



## <u>Activités de l'année 2024</u> : atelier scrapbooking et carterie tous les 15 jours hors vacances scolaires

Une quinzaine de projets ont été proposés durant cette année autour de la carterie, du scrapbooking et du mixed média.

Les ateliers se déroulent depuis septembre 2024 : les semaines impaires, hors vacances scolaires

- 1. À Chevrières les mardis de 14h00 à 16h00 ou de 20h15 à 22h15.
- 2. À la maison Badass, lieu de Co-working, au 12 rue Tiers à Rethel les Vendredis de 14h00 à 16h00

Si cette activité vous intéresse contactez-nous : atelierscrapetcie08@gmail.com

Nous avons démarré l'année avec l'assemblée générale le **05 janvier 2024** où a été remis le chèque de 1000 € à l'association Handimédia suite aux ventes de création en 2022 et 2023. Cette contribution a permis d'aider Didier, compagnon de l'une de nos adhérentes, à financer l'achat d'une 5ème roue électrique adaptable sur son fauteuil roulant. Dorénavant il peut déambuler seul dans son village.

Lors de cette journée nous avons profité de faire un échange "Loaded envelopp". Chacune d'entre nous a été gâtée.



**3 mai 2024 :** Atelier Kirigami à la salle des fêtes de Novy Chevrières, encadrée par Sylvie

**25 juin 2024 :** nous avons profité de la venue de Clémence Gir'Art pour participer à un atelier Encre de Chine : sur le thème des animaux de la forêt au sein du tout nouveau lieu de Sault les Rethel : Yauque







Depuis le **9 septembre 2024**, l'association accueille une nouvelle activité encadrée par Laurent, de L'atelier de Lô- Tous les lundis, hors vacances scolaires à partir de 18h30 à la salle Jean Monnet, rue Jean Monnet à Sault Les Rethel

A cette occasion, nous avons ouvert un compte sur HelloAsso, plateforme gratuite pour les associations, permettant d'adhérer et acheter les séances de sophrologie

**23 octobre 2024** : Nous avons profité de la venue chez Yauque de " l'atelier de betty" pour découvrir la jesmonite.

### A noter les premières dates de 2025 :

- Ateliers semaines du 14 janvier, du 28 janvier, du 11 février etc ....
- Sortie au salon créatif de Reims week end 24 au 26 janvier 2024
- Atelier au musée du feutre de Mouzon



Pour tous renseignements contactez Patricia Harnau au 06 71 30 29 89 ou atelierscrapetcie08@gmail.com



Les adhérentes et les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et douce année 2025.

Bonheur, Santé et Créations !!!!

Prenez soin de vous et de vos proches.

La présidente.





### **APE de NOVY-CHEVRIÈRES**

Association des Parents d'Elèves



Grâce à l'organisation d'événements scolaires et extrascolaires, notre association a pour objectif de collecter des fonds.

Avec votre soutien, nous pouvons offrir à nos élèves des expériences enrichissantes en organisant des sorties éducatives et en contribuant surtout au financement de leur voyage en Classe de neige.



### Le bureau de l'APE :

Présidente : Angéline FAUCHARTVice-Présidente : Marine ENGLERT

- Trésorier : Angéline FAUCHART (intérim)

Vice-Trésorier Aurélien HENRIET
 Secrétaire : Kévin LE PEUC'H
 Vice-Secrétaire : Jérôme HAYETINE

Bienvenue à toutes les nouvelles familles! Nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Cette année, travaillons main dans la main pour offrir à nos enfants des beaux souvenirs et des manifestations pleines de joie. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question.

Prêts à replonger dans une année riche en émotions ? Découvrez en images les temps forts de 2024. Grâce à votre soutien, nous avons pu mener à bien de nombreux projets.

Rejoignez-nous pour écrire les prochaines pages de notre histoire et offrir toujours plus à nos enfants.

JANVIER : <u>Épiphanie</u> - Comme chaque année nous avons offert à chacune des classes une brioche des rois et des boissons.



**FÉVRIER** : <u>Carnaval</u> - Un défilé dans les rues du village, mené par un tracteur lui aussi déguisé pour l'occasion ! Encadré par les enseignants et les parents bénévoles. Puis un goûter est offert aux élèves dans la salle des fêtes.





MARS: <u>Tournoi de Belote</u> - Malgré une participation un peu plus faible que d'habitude, le tournoi de belote organisé mi-mars a connu un franc succès. Les joueurs se sont affrontés dans une ambiance conviviale, en espérant remporter l'un des nombreux lots de viande de cochon mis en jeu. Nous profitons pour remercier Denis et Maéva POTET pour leur aide à l'organisation de cette journée.





AVRIL : <u>Chasse aux œufs</u> : Tous les enfants se rejoignent autour de l'église afin de trouver les œufs cachés et avoir une surprise en chocolat de 10h à 12h. Une belle participation avec une cinquantaine de chocolats distribués.





MAI: <u>Tombola</u> - La vente de tickets a été un véritable succès grâce à l'implication des élèves! Les lots ont fait le bonheur de nombreux gagnants, et même les moins chanceux ont pu repartir avec un lot de consolation. Un concours interne a mis à l'épreuve les talents de vendeurs des élèves de CM1-CM2, et c'est **Hayden LORANG** qui a décroché la première place avec un chiffre impressionnant : 140 tickets vendus!

Toutes nos félicitations à elle!

JUIN: Kermesse - La kermesse annuelle a encore une fois remporté un vif succès ! Grâce à l'engagement des enseignants et à l'impulsion de notre nouvelle directrice, les élèves nous ont offert un spectacle d'une qualité exceptionnelle! Leur prestation dynamique et interactive, d'une durée de près de deux heures, a conquis le public. Les jeux traditionnels ont ravi petits et grands. Un grand merci à tous les participants pour cette journée inoubliable!



TOMBOLA

Cette journée n'aurait pas été possible sans le dévouement de nos nombreux bénévoles !

Nous vous remercions sincèrement pour votre aide.

JUILLET: Olympiades - La matinée a été consacrée à une marche revigorante, suivie d'un pique-nique convivial réunissant élèves, parents et enseignants. L'après-midi, de nombreux mini-jeux ont animé la journée. En guise de cadeau de départ, nos élèves de CM2 ont reçu une calculatrice. L'APE a clôturé cette journée en offrant un goûter délicieux à tous les participants.



### Nouvelle Année Scolaire 2024-2025 - Reprise de nos Manifestations

### SEPTEMBRE:

**APE** MOVS Apéro de rentrée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

<u>Apéro de rentrée</u> - Cette soirée a été l'occasion de nous retrouver, de partager des moments conviviaux et de renforcer les liens au sein de notre communauté scolaire, pour bien entamer l'année. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents parmi nous, que nous remercions pour leur

Assemblée Générale annuelle, où nous avons présenté le bilan de l'année écoulée et fait le point sur les finances de notre future classe de neige. C'est grâce à votre engagement que nous pouvons mener à bien tous ces projets.

enthousiasme. Nous en avons également profité pour tenir notre

<u>Colis de rentrée</u> - Tous nos enfants ont pu bénéficier d'un colis de rentrée financé à 40% par l'association.

OCTOBRE : Notre soirée burgers-frites en partenariat avec le restaurant du village 'Au New Bon Acc' a été un véritable succès ! Avec 90 burgers vendus, la soirée a permis de récolter un beau bénéfice. Un grand merci au groupe des marcheurs du village pour leur commande importante qui a contribué à cette réussite. La bonne humeur était

**NOVEMBRE :** Le chocolat, c'est la vie... et vous l'avez bien compris ! Avec 30 commandes et 107 produits vendus, le Père Noël aurait été fier de vous tous ! Un immense merci à tous pour avoir succombé à la tentation de ces délicieuses gourmandises.

au rendez-vous, comme habituellement!





### DÉCEMBRE :

<u>Vente de sapins</u> - Plus de 100 sapins vendus, c'est incroyable ! Merci à tous d'avoir répondu présents pour cette vente de sapins sous commandes. Votre succès nous encourage à renouveler l'expérience l'année prochaine !

<u>Marché de Noël</u> - Lors de cette journée, 12 exposants et artisans locaux sont venus exposer le dimanche 8 décembre. Nous avons proposé un atelier Lettre au Père-Noël pour les enfants, des photos avec la présence du Père Noël, vente des objets de Noël fabriqués à l'école par nos enfants.









<u>Arbre de Noël</u> - Spectacle offert aux enfants avec cette année la compagnie "CéMoiKiDi". Spectacle d'improvisation "La grève des sapins" grâce à la participation des enfants et des parents.

<u>Spectacle de Noël de l'École</u> - Quelle belle réussite pour le spectacle de Noël réalisé par l'école ! Ils ont créé un moment magique pour finir cette année en beauté ! La venue du Père Noël dans la salle des fêtes, chargé de cadeaux offerts par l'école, a illuminé les yeux des enfants.



Puis lors du retour à l'école, les enfants ont découvert des nouveaux livres, jeux et autres cadeaux, soigneusement placés sous le sapin dans la cour. Merci à tous pour votre contribution à cette belle journée.



### **TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, c'est aussi :**

Les Séances de Sport -

Animées par Mme CAVALIER (dans la salle des fêtes) :

- Renforcement Musculaire les lundis de 19h30 à 20h30
- Cardio Latino Enfant les mercredis de 18h00 à 19h00
- Cardio Latino Adulte les mercredis de 19h30 à 20h30



### Pour l'année 2025, voici les événements à venir jusqu'aux vacances d'été :

- Tournoi de Belote (dimanche 02/03)
- Carnaval de l'école (vendredi 07/02)
- Chasse aux œufs de Pâques (lundi 21/04)
- Tombola tickets en vente à partir du 25/04 (tirage le vendredi 23/05)
- Kermesse (samedi 28/06)
- Olympiades (vendredi 04/07)

Grâce à l'investissement de chacun, parents bénévoles, école, enseignants et mairie, nous allons pouvoir mener à bien ce projet ambitieux qu'est la Classe de Neige.

Votre bonne humeur et votre participation active ont été très appréciées.

Merci à tous pour votre soutien!

Pour nous contacter, n'hésitez pas à nous écrire sur notre adresse mail : ape.novychevrieres@gmail.com

Rejoignez-nous sur le nouveau FB pour retrouver nos manifestations toute l'année :

https://www.facebook.com/ApeNovy/



## **NOVY'THÈQUE**

### **NOVY'THÈQUE**





Association qui réunit à la fois le ludique et l'éducatif, la Novy'thèque propose aux Novyciennes et Novyciens des activités régulières telles que l'accueil à la bibliothèque ainsi que des animations en collaboration avec l'Agora, des concours, des ateliers créatifs et des évènements divers. Et cette année une exposition Playmobil.

## **NOS SERVICES**

La bibliothèque est ouverte : Le lundi de 17h30 à 18h30 ;

Le mercredi de 13h30 à 14h30 ; Le samedi de 15h00 à 16h00.

La Novy'thèque accueille le public pour la consultation sur place et pour le prêt à domicile (qui nécessite souvent une inscription payante) de livres, de documents sonores ou vidéos. Elle se donne pour mission de servir les usagers de Novy-Chevrières. Elle organise des manifestations culturelles et ludiques. Elle intervient auprès de l'école, dans le cadre de la BCD. On y trouve surtout une ludothèque riche en jeux de sociétés divers, aussi bien traditionnels que récents.

## **NOS ANIMATIONS**

**27 juillet 2024 : Cinéma Plein Air « Les Visiteurs »** organisé par l'Agora, qui finalement a eu lieu au sein de l'Agora à Rethel, suite arrêté préfectoral lié aux événements climatiques.









## **NOS CONCOURS**

Troisième concours de pâtisserie le 03 Novembre 2024 : « Amuse bouches d'Halloween » :











Les duos (dans l'ordre du classement du concours, de gauche à droite) :













<u>Concours de jeux vidéo le 16 novembre 2024</u> : lors de cette soirée, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir des consoles anciennes.









## NOS ATELIERS CRÉATIFS

### Vacances scolaires d'Avril 2024 : Atelier « Fête des Mères et Fêtes des Pères »

Les enfants ont pu participer à des ateliers de création de cadeaux à offrir à leurs parents.











## **NOTRE EXPOSITION**

<u>21 et 22 Septembre 2024</u> : Nous avons organisé notre première exposition Playmobil en collaboration avec certains élèves de l'école de Novy-Chevrières. En effet, ceux-ci devaient réaliser des mondes autour d'un thème donné en Playmobil. L'objectif était de mettre en scène une histoire autour d'un monde et de la raconter.





Les enfants ont accueilli, par roulement, les visiteurs. Ils tenaient la caisse des entrées et ont vendu les tickets de tombola.

Une partie des recettes de cette exposition, soit 410 €, a été reversée à la Coopérative Scolaire de l'école de Novy-Chevrières.

## **NOS ÉVÈNEMENTS**





### Samedi 15 juin 2024

A eu lieu la fête des enfants organisée dans la cour de La Novy'thèque.



### Jeudi 15 Août 2024

Nous avons organisé notre première brocante nocturne dans les rues du village de 14h à 22h.



### 19 au 28 octobre 2024

Escape Game sur le thème de Harry Potter à la Bibliothèque : plusieurs équipes composées de 5 personnes maximum, de tous âges, ont pu résoudre une enquête autour du jeune sorcier.



### Vendredi 1 er novembre 2024

Pour fêter Halloween, petits et grands ont pu participer à une chasse aux bonbons dans les rues du village. Cette année, une brigade à vélo a pu rendre visite aux habitants les plus éloignés du point de départ. Après le défilé, un goûter a été offert aux participants à la salle des fêtes.



### Samedi 02 novembre 2024

Après-midi Jeux de Société avec la présence de l'Association « Les gardiens du jeux » qui nous ont fait découvrir des jeux peu connus de tous.

Le soir, 28 participants ont pu faire une partie de Loup Garou Géant.







### Dimanche 24 novembre 2024

Le père Noël est venu à la salle du presbytère pour y faire des photos avec les enfants dans un magnifique décor installé par ses lutins. Un calendrier avec la photo a été offert à chaque famille.



### Mardi 31 Décembre 2024

Soirée de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes de Novy-Chevrières. Les convives ont pu déguster un repas de fête et danser jusqu'au bout de la nuit.



## **LES DATES DE 2025**



- ✓ Samedi 08 février 2025 : Soirée dansante année 80/90.
- ✓ <u>Dimanche 04 mai 2025</u>: Sortie « Novygland » à Nigloland.
- ✓ Samedi 14 juin 2025 : Fête des enfants.
- ✓ <u>Dimanche 21 septembre 2025</u> : Fête de la science.
- ✓ Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025 : Exposition Playmobil.
- ✓ <u>Samedi 1<sup>er</sup> novembre 2025</u> : Chasse aux bonbons d'Halloween.
- ✓ Dimanche 30 novembre 2025 : Photo du Père Noël.
- ✓ Mercredi 31 décembre 2025 : Repas de la Saint Sylvestre.

## NOS REMERCIEMENTS

La Novy'thèque a eu la joie de s'enrichir d'une grande quantité de livres grâce aux dons des habitants du village. Un grand merci aux donateurs. Vous avez et allez faire des heureux.

Toute l'équipe de La Novy'thèque vous remercie pour votre participation assidue et généreuse. Nous espérons que vous vous êtes amusés autant que nous.

Nous souhaitons une excellente année 2025 à toutes les Novyciennes et tous les Novyciens.

À très vite, et toujours plus nombreux, lors de nos prochains évènements.



## LE COMITÉ DES FÊTES

## **ANNEE 2024**

<u>Agenda 2025</u>: Retrouvez les dates des prochaines manifestations.

Alerte : Le Comité des fêtes recrute.



# LA GAZETTE DU COMITE DES FETES

## **LE LOTO DU 7 AVRIL:**

Pour la première fois cette année, des bons d'achat ont été gagnés en plus des nombreux lots proposés lors de notre loto annuel.

Et comme toujours, nos braves cuistots ont préparé crêpes, gaufres et sandwichs tout au long de l'après-midi, pour le plaisir des grands et des petits.

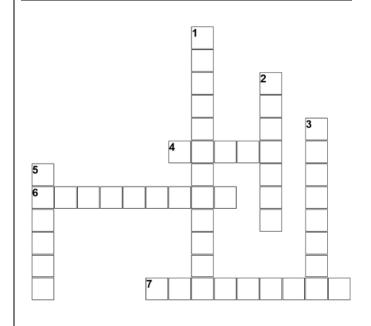




# POUR NOUS CONTACTER:

Vous retrouver pouvez toutes nos manifestations sur notre page Facebook: « Comitédesfêtes de Novy-Chevrières » nous contacter à tout moment sur notre compte Messenger. Vous pouvez également nous suivre sur Instagram: « @comite\_des\_fetes\_de\_n ovy » et nous joindre par mail à: « cdfdenovy@gmail.com ».

## LES MOTS-CROISES DU COMITE:



### Vertical

- La clef de la réussite de chaque manifestation
- Le lieu de regroupement préféré des fêtards
- Le jour où de nombreuses personnes vendent des objets d'occasion à un prix dérisoire
- 5. L'alternative aux gobelets en plastique

#### Horizontal

- La boisson la plus consommée lors de nos manifestations
- La structure qui permet de rester au sec en cas de mauvais temps
- Les personnes courageuses qui organisent les manifestations

## **NOUVELLE RECRUE:**

Cette année, nous avons officiellement accueilli un nouveau bénévole : Max !



## **LE BUREAU:**

Le président : Frédéric PONCET

La vice-présidente : Aurélie PUJO

La trésorière : Régine LE PEUC'H

Le trésorier adjoint : Pascal SIMON

La secrétaire : Laura HODIER

Le secrétaire adjoint : Christophe

**FONTAINE** 

# LA FETE PATRONALE DES 18, 19 et 20 MAI :

Trois jours de fêtes qui sont passés à une vitesse folle, avec beaucoup de musique, des amis, de l'ambiance et un concours de boules en bois sous le soleil, que demander de plus ? C'est toujours un vrai bonheur de se retrouver pour partager ces moments ensemble !













## **LA BROCANTE DU 7 JUILLET :**

Au vu de la météo subie tout au long de l'année, nous n'étions pas très confiants pour notre brocante mais finalement, nous avons eu la chance de passer une belle journée sous un ciel clément.

Nous avons croisé beaucoup de monde ce jour-là, exposants et promeneurs, et vous avez été nombreux à vous faire embarquer par notre Brigitte nationale dans une séance photo déjantée!







## **QUELQUES SOUVENIRS:**

Saurez-vous retrouver quand ont été prises ces photos ?



2014 - 2020 - 2011



2022 - 2016 - 2019



2021 - 2012 - 2018



2020 - 2013 - 2015

## **LES 13 ET 14 JUILLET:**

Malgré le temps, vous avez été nombreux à venir marcher dans les rues du village lors de notre retraite aux flambeaux et à assister à notre feu d'artifice tiré derrière l'église.

Le lendemain, c'est avec le beau temps que les trente-deux équipes se sont affrontées lors du concours de pétanque.

Comme chaque année, merci à James VADEZ de nous prêter le terrain depuis lequel est tiré le feu.







## LA FORMATION ARTIFICIER:

Le saviez-vous ? Afin de pouvoir tirer un feu d'artifice, nos bénévoles doivent être titulaires du Certificat de qualification F4/T2P2 obtenu à la fin de plusieurs jours de formation, réalisables après l'obtention d'un agrément préfectoral.

L'année prochaine, deux nouveaux bénévoles du Comité seront titulaires de ce certificat après avoir suivi la formation artificier.



# LES DATES POUR 2025 :

-Loto: 6 avril

-Fête patronale: 7, 8 et 9 juin

-Brocante: 6 juillet

-Feu d'artifice : 13 juillet

-Concours de pétanque : 14

iuillet

-Soirée dansante : 4 octobre



## **LA SOIREE DANSANTE DU 5 OCTOBRE :**

Un bon repas et une atmosphère festive, tout était réuni pour passer une excellente soirée!





## **APPEL A CANDIDATURE:**

Si vous êtes jeune ou moins jeune, si vous êtes sérieux, courageux, volontaire, que vous aimez rigoler et faire la fête, que vous avez un peu de temps libre les week-ends et que vous souhaitez vous investir pour faire vivre votre village, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre équipe de bénévoles.

## HELP WANTED

## **OCTOBRE ROSE:**

Une fois de plus cette année, la mairie s'est mise aux couleurs d'octobre rose afin de sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein.



### LA PHOTO DE L'ANNEE :

Vous rappelez-vous de cette maudite poubelle ? Et bien, elle est toujours là et nous joue toujours des tours !



## **LES REMERCIEMENTS:**

Une fois de plus cette année, merci à tous les bénévoles et au Président du Comité des fêtes, qui donnent de leur énergie et de leur temps pour l'organisation et l'installation des différentes manifestations.

Une pensée toute particulière à nos deux bénévoles qui sont partis vers de nouveaux horizons, merci pour toutes ces années passées à nos côtés !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures...

# Les membres du Comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025. #

## **NOVY PRÉCARÉ**

### **ASSOCIATION « NOVY PRÉCARÉ »**

### Ensemble pour préserver notre patrimoine

Créée en 2013, l'association Novy Précaré compte aujourd'hui une dizaine d'adhérents. Son objectif est clair : préserver et valoriser le patrimoine local, à notre échelle et avec nos moyens.

Ces efforts collectifs ont déjà permis d'entreprendre de nombreuses rénovations au fil des années, témoignant de l'engagement de ses membres et du soutien de la population.

### **DES RÉNOVATIONS MARQUANTES**

Parmi les projets menés à bien, l'association a restauré le lustre central de l'église, rénové la sacristie, et procédé à la réhabilitation de deux socles de statues ainsi qu'au nettoyage des boiseries. Cette année, la restauration de la porte d'entrée de l'église a été achevée : Décapage, application d'une peinture à la farine et soins ont redonné vie à cet élément architectural emblématique.

Un autre moment fort de l'année a été la création d'une réplique à l'échelle 1 du campanile. Ce projet a été réalisé en collaboration avec les élèves et professeurs du lycée Charles de Gonzague de Charleville-Mézières. Une vidéo immersive montrant la charpente et la montée au clocher a accompagné l'inauguration, un événement honoré par la présence de nos élus locaux.

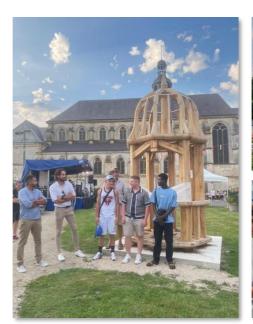


# DES ÉVÉNEMENTS POUR FAIRE VIVRE LA COMMUNAUTÉ

Les travaux de rénovation sont rendus possibles grâce aux fonds collectés lors des nombreuses manifestations organisées par l'association. Chaque événement est une occasion de se rassembler, de partager et de s'amuser tout en soutenant une belle cause.

L'événement phare de l'année est la fête estivale du Précaré, elle a attiré petits et grands avec une course de brouettes, des jeux d'antan et deux concerts animés par des groupes locaux.

Pour rappel l'église avait été sublimée lors d'une illumination spéciale mettant en valeur les dessins réalisés par les enfants de l'école. Ces instants magiques renforcent les liens entre générations et permettent à chacun de contribuer à sa manière de rendre vie à l'édifice. Enfin, l'année s'est achevée en beauté avec le chemin des crèches, un rendez-vous incontournable.











## **UN GRAND MERCI**

L'association tient à remercier chaleureusement ses adhérents et bénévoles pour leur dévouement, ainsi que tous les donateurs pour leur générosité, lors des manifestations ou dans le cadre d'initiative personnelle. Chaque contribution qu'elle soit financière ou sous forme de temps et d'énergie, nous permet de poursuivre nos efforts pour la conservation de notre précieux patrimoine.

### Ensemble, continuons à faire vivre notre histoire et notre culture !





### **NOVY'SPORT**

### **Association Sportive**



Composition du bureau NOVY SPORT						
Président	POTET Denis	Vice-président	PETRY Jonathan			
Trésorière	ADAM Chantal	Trésorier adjoint	GERARDIN Florian			
Secrétaire	DERVIN Patrick	Secrétaire adjointe	CAVALIER Judith			

Novy Sport, fidèle à son engagement de promouvoir le sport et la convivialité, a connu une année particulièrement dynamique, grâce à ses membres actifs et à l'implication des coachs, ainsi que les bénévoles.

Nous sommes ravis de constater l'engouement pour nos activités qui ne cesse de grandir comme en témoigne l'augmentation continue du nombre de participants, ce qui reflète l'attractivité de nos actions.

Avec une croissance constante d'adhérents, NOVY SPORT se réjouit de renforcer son rôle dans la vie sportive de notre commune. Cette hausse des inscriptions nous motive à continuer d'innover et à proposer des activités variées pour répondre à toutes les attentes.

L'association invite tous les habitants à venir découvrir ses activités et à participer aux prochains événements.

### Que vous soyez sportif ou simple amateur, il y a une place pour chacun!

Activités NOVY SPORT				
BASKET ENFANTS ADOLESCENTS (es):	FOOTBALL ADOLESCENTS (ES):			
Animateurs : Judith, Jean-Michel et Denis	Animateurs : Patrick et Jean-Marc			
Horaires : Vendredi de 18h30 à 19h30	Horaires : Mercredi de 14h00 à 15h00			
Lieu : Terrain multisport	Lieu : Terrain multisport			
COURSE ENFANTS :	FOOTBALL VETERANS :			
Animateurs : Marie-Eugénie, Brice, Florian et	Les footballeurs se retrouvent par le			
Henri.	Biais du groupe Facebook			
Horaires : Jeudi, enfants (De 7 à 14 ans)	Organisateur : Jonathan PETRY			
De 18 h à 18 h45	Lieu : Arena Soccer de Reims			
Lieu : Terrain multisport	Horaires : à partir de 20h en semaine			
COURSE ADULTES :	MARCHE:			
Animateurs : Marie-Eugénie, Brice, Florian et	Animateurs : Tina et Patrick			
Henri.	Horaires : Vendredi de 18h30 à 19h30			
Horaires : Jeudi Pour les ados/adultes	Lieu : Novy-Chevrières : chemins de randonnés,			
(À partir de 14 ans) / De 19 h à 20 h	voie publique.			
Lieu : Terrain multisport, voie publique	Rethel : voie verte etc			
HANDBALL, ENFANTS, ADOLESCENTS (ES)				
Animateurs : Judith, Jean-Michel et Denis				
Horaires : Vendredi de 18h30 à 19h30				

Lieu: Terrain multisport

## HANDBALL ET BASKET

Animateurs : Judith, Jean-Michel et Denis Horaires : Vendredi de 18h30 à 19h30

Lieu: Terrain multisport

Cette année, le Novy Sport intègre un nouveau sport collectif pour les enfants et adolescents(es) : le handball, qui se déroule le vendredi soir de 18h30 à 19h30 en même temps que le basket sur le terrain multisport.

Judith, Jean-Michel et Denis se font un plaisir de transmettre leur savoir aux jeunes sportifs.



## **COURSE**



Animateurs : Florian, Henri, Brice et Marie-Eugénie

### Séances le jeudi :

- Pour les enfants (de 7 à 14 ans) de 18 h à 18 h45
- Pour les ados/adultes (à partir de 14 ans) de 19 h à 20 h

Venez nous rejoindre! Adultes, enfants, tous les niveaux sont les bienvenus!

### Les courses de l'année :

### La Retourne Nature et la Junivilloise :

Nos enfants ont couru leur première course à Neuflize et à Juniville.



### L'Asfeldoise 2024 :



**Duathlon de Saint-Quentin-le-Petit :** Nouveauté aussi pour les adultes qui se sont essayés au duathlon.



Run in Reims 2024:



### Sedan-Charleville 2024:



Trail semi-urbain de Vouziers :









### Foulées rethéloises :

Enfants comme adultes ont encore représenté brillamment le Novy Sport aux foulées rethéloises!

### Entraînements enfants et courses à thème :

Et toujours des entraînements, courses, jeux et défis variés, adultes comme enfants, dans la joie et la bonne humeur!

#### Courses boueuses:



Fort Boyard, Marche/Course autour du lac de Bairon. Et bien d'autres évènements à venir ...

### Chasse au trésor :



## **FOOTBALL**

### **FOOTBALL ADOLESCENTS (ES):**

Animateurs: Patrick et Jean-Marc

Séance: Mercredi de 14h00 à 15h00 - Lieu:

**Terrain multisport** 

Les adolescents (es) montrent un véritable intérêt pour le football et travaillent bien ensemble. Leur enthousiasme est une force majeure à cultiver pour les sessions futures.

principal: Objectif Développement compétences techniques et tactiques, renforcement de l'esprit d'équipe et promotion de l'activité physique

Contrôle de balle, dribbles, exercices de passes en mouvement, tirs au but, mini matchs avec coaching direct pour apprendre les placements et les transitions défensives.

A l'issue de chaque séance, il y a un mini match, afin d'appliquer des techniques travaillées pendant l'entrainement. Bonne ambiance générale et respect des consignes.



Pour remercier nos Adolescents (es) de leur engagement tout au long de la saison, nous organisons un match de Football en salle convivial et festif.



Entraînement avec un match pour allier pratique et plaisir du ieu. différents exercices pour travailler technique. endurance, esprit d'équipe.



Le samedi 07 septembre 2024, « nous avons eu l'opportunité d'obtenir des places pour permettre à des enfants de participer en tant que ramasseurs de balles lors d'un match de football à Sedan.



Une belle expérience en perspective pour nos jeunes passionnés! »

### <u>FOOTBALL VETERAN</u>: Organisateur: Jonathan PETRY, Denis POTET Lieu: Arena Soccer de Reims –terrains de foot extérieurs pour les matchs le dimanche matin Séance: à partir de 20h toute les 3 semaines selon la période



Le dimanche matin est souvent synonyme de grasse matinée ou de mal de tête ou tout simplement de détente. Mais malheureusement, nous les footeux, déjà à l'âge de la retraite  $\odot$ , nous reprenons du service pour nous faire plaisir pendant 90 min, chut !! Celles de la fin du match de comptent pas  $\odot$ .

En effet, nous sommes repartis pour une nouvelle saison de foot cette année, une équipe venant de tout horizon avec pour objectif principal, prendre du

plaisir !! Sur l'année 2024 nous avons réalisé au total 16 matchs, 8 sur chaque semestre et un tournoi de foot toute catégorie ou nous avons fini 2ème sur 8, oui oui.

Un rythme qui nous permet de nous retrouver 2 fois par mois et de visiter nos belles Ardennes allant de Nouzonville à La Neuville en TAF par exemple.

Nous avons déjà 8 matchs de programmés pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous sommes la Team NovySport «FootVétéran » Notre slogan, la passe c'est dans les pieds.

Tu veux venir, sans problème, rejoins le groupe facebook novysport et suis les événements. Une seule règle, plus on est mieux c'est !



### **FOOT SALLE:**

Cette activité monte en puissance depuis quelques mois avec de plus en plus d'adeptes. Comment cela fonctionne ? Nous sommes généralement un groupe de 10 ou 12 personnes qui s'affronte dans une arène fermée pendant 1h en 5vs5 ou 6vs6. Je peux vous garantir que le cardio est au rdv !!

La cadence : un rdv en général le soir vers 20h - 20h30 toutes les 3 semaines selon la période bien sûr. Une bande de copains avec toujours des nouveaux footeux ou pas qui jouent football sans se prendre la tête. Des bonnes rigolades et surtout une bonne remise en forme.

On a une activité surprise en fin de match qui permet de se ressourcer facilement et de pouvoir passer un moment convivial tous ensemble sans oublier de débriefer le match!!

J'ai pu inviter les coatchs des jeunes footeux à découvir le five à Reims et cela leur a permis de les y emmener.

Tu veux venir, sans problème, rejoins le groupe facebook novysport et suis les événements. Une seule régle, les 10 ou 12 premiers inscrits vont jouer!

Pour plus d'info, n'hésitez pas à me contacter! Jonathan.

## **MARCHE**

Animateurs : Tina et Patrick Séance : Vendredi de 18h30 à

19h30

Lieu : Novy-Chevrières, chemins de randonnés, voie publique. Rethel voie verte etc...

Le groupe de randonneurs est constitué majoritairement de femmes, passionnées par la marche comme activité physique et moment de convivialité.

L'Age des participantes varie généralement de 7 à ... ans, favorisant un mélange intergénérationnel enrichissant.



En route pour des aventures sous les étoiles : des randonnées nocturnes inoubliables. En compagnie de notre mascotte « SIMBA »

### Les objectifs principaux :

Encourager une activité physique régulière et accessible à tous. Renforcer les liens sociaux et l'esprit communautaire. Découvrir de nouveaux sentiers et apprécier la nature.

**Les valeurs partagées :** Bienveillance et entraide. Respect de l'environnement et des autres marcheurs. Plaisir et détente avant la performance.



Après une belle randonnée ? nous reprenons des forces, et nous nous mobilisons pour « Octobre Rose ».

## **ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2024**



Un tournoi amical de ping-pong a animé la journée :





**Olympiades**: des souvenirs marquants pour tous les participants, des activités sportives mêlant amusement, défis, ateliers ludiques, quel que soit le niveau sportif, une ambiance festive pour le plaisir de tous.







**Soirée HALLOWEN** effrayante et festive, où mystères et déguisements se mêlent pour un moment inoubliable.



Lors de la soirée Beaujolais, NOVY SPORT a souhaité adresser ses plus sincères remerciements à Marine **ENGLERT** d'AXA assurance et l'entreprise de couverture et peinture Louis COLLIGNON pour leurs précieux soutien. Grâce à notre association a leur générosité, confectionner de magnifiques vestes et maillots pour nos membres. Ces équipements, bien plus qu'un simple uniforme, renforcent notre esprit d'équipe et notre fierté de vous représenter. Votre engagement à nos côtés est une véritable source de motivation, et nous sommes honorés de vous compter parmi nos partenaires.



### Planning événementiel pour 2025 :

Compétition de tennis de table	Dimanche 9 mars 2025	
Journée sport	Dimanche 18 mai 2025	
Tennis tournoi sur un week-end	Dates à déterminer	
Soirée HALLOWEENN	Vendredi 31 octobre 2025	
Soirée BEAUJOLAIS	Vendredi 21 novembre 2025	
Inscription à une ou plusieurs activités sportives	Mardi 23 septembre 2025	

« Un immense merci à nos coachs et bénévoles pour leur dévouement, leur passion et leur précieuse contribution qui font vivre notre association au quotidien! »

**NOVY SPORT tient à remercier chaleureusement la MAIRIE de NOVY CHEVRIERES**, pour la mise à disposition gracieuse des infrastructures et pour son soutien financier.

Cette subvention renforce notre partenariat et nous encourage à poursuivre notre mission de promotion du sport et de la convivialité, ce qui nous permet de continuer à développer nos activités et d'améliorer nos équipements au service des habitants de notre village.

## **NOS ARTISANS ET NOS COMMERÇANTS**

### Louis COLLIGNON

Peinture bâtiment, ravalement de façade, traitement de charpente, isolation et couverture zinguerie.



03 24 72 63 35 / 06 43 25 74 67 louis.collignon@orange.fr



# ACCOMPT Julien PROMPT

Expertise comptable. Conseiller d'entreprise.

06 51 30 94 98 conseil@accompt.fr

### **SARL TAXI DEHAN Nicolas**

Transports conventionnés assis depuis plus de 30 ans.

03 24 38 21 31 06 84 36 90 64

www.taxi-elisabeth-ardennes.fr



Triperie. Tueur de porc.

03 24 38 49 90 06 86 23 14 43



Fabrication de spiritueux, distillation à façon pour particulier et professionnel

N° d'agrémentation : FR100000N1203

### Kevin LE PEUC'H 06 49 01 74 72

alambicdes4saisons@gmail.com Route de Charleville à **Novy-Chevrières** 



# HB Création Henri BROST

Tournage et montage vidéo (film d'entreprise, publicité, événement, réseaux sociaux, etc.)

Création graphique (Logo, illustration, mise en page, etc.)

Fabrice DEHAYE

06 50 06 73 48 - henri.brost@icloud.com

### **David GEOFFROY**



Maçonnerie générale, neuf et rénovation.

03 24 72 38 80 06 79 34 56 78 dgeoffroy.artisan@yahoo.fr



### **Aurélien HENRIET**

Ferme diversifiée : maraîchage et apiculture.



06 15 28 94 00 Facebook : fermedecornylacour

fermecornylacour@outlook.fr

# Service à la personne 08



Accompagnante éducatif et social.

**07 69 22 25 68** cloe@sap08.fr

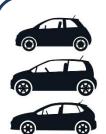


# Restaurant « AU NEW BON ACC' »

Malorie et Marie Odile



03 24 38 50 96
Facebook et internet :
Au New Bon Acc'



# JM Automobiles Josélito MARTINEZ

Achat-vente de véhicules d'occasion.

06 78 14 82 79



# REGAL PIZZA Philippe MACKE

Tous les mardis devant la Mairie.

03 24 39 52 52 06 03 06 05 86



### Fernando TEIXEIRA

Technicien informatique, installation, configuration, dépannage, maintenance, réparation, sauvegarde et formation.

07 66 14 58 07 - www.nandotech.fr



### **Brice VIOLET**

Horticulteur et maraîcher. /ente de fleurs et de légumes. Situé Grand'Rue.

03 24 38 11 43 / 06 13 11 01 14 brice08@hotmail.fr



## VL Multiservices 08 Ludovic VÉLY

Petits travaux de bricolage, entretien, enlèvements d'encombrants, etc.

07 69 73 96 38 - ludo.358@wanadoo.fr



# Jean-Paul WAGNER

Musicien - Animateur.

**03 24 38 05 41** jean.paul.wagner@free.fr



### **Gérard PUJO**

Entretien de fosses septiques.

03 24 38 18 56 06 75 79 13 17



# RP Multiservices 08 Romain PÉROT

Plomberie (neuf, rénovation et dépannage), travaux de l'habitat (placo, peinture, etc.).

07 66 18 64 00

rpmultiservices08@gmail.com

## ISO AMÉNAGEMENT



Rénovation et aménagement d'intérieur dans les Ardennes, la Marne et l'Aisne. Pose de menuiserie, placo, enduits intérieurs et peinture.

Jessy WOLFS - 06 32 01 29 53

# TECO Construction Yvan LENFANT



Entreprise de maçonnerie.

03 24 38 89 42 06 70 73 46 39

Vous êtes entrepreneur, commerçant ou artisan, faites-vous connaître auprès du secrétariat de Mairie au 03 24 38 21 38 ou par mail : commune.novy.chevrieres@orange.fr

## NUMÉROS D'URGENCE

15 CONSAMU
Le Service d'Aide
Médical Urgent

17 POLICE SECOURS

18 SAPEURS-POMPIERS

Urgences pour les sourds et malentendants

3237 0.35€ TTC/min.

Pharmacies de garde

## **ASSISTANTES MATERNELLES**



Des assistantes maternelles, professionnelles de la petite enfance, sont présentes sur le village.

Elles peuvent accueillir et prendre en charge des enfants âgés de quelques semaines à quelques années.

Les « nounous » accompagnent les enfants en leur fournissant les soins et les services nécessaires à leur éveil et leur épanouissement.

N'hésitez pas à les contacter pour connaître leur capacité et modalités d'accueil.

Cette liste est fournie par le Conseil Départemental des Ardennes. Elle peut néanmoins être modifiée en cours d'année.

CAMUS Vanessa	7 bis Rue du Moulin	06 85 51 52 64
CHENNANE (MASSART) Delphine	14 Rue de Tivoli	07 51 64 86 84
LECLERC Julie	93 Route de Charleville	06 04 18 93 55
LOUIS (CILLIER) Virginie	15 Chemin Vert	06 89 28 45 70
LOZINGOT (LHERBIER) Sylvie	73 Route de Charleville	09 54 35 24 03
MION-MORAT Claudette	13 Rue du Pont Taillard	03 10 08 15 71
PEROT (VAUCHELET) Annie	7 Impasse des Haies	06 43 14 83 02
SCHWEITZER (DEMARLY) Isabelle	9 Chemin Vert	06 17 94 11 50

